

Table des annexes

ANNEXE 1-DESCRIPTION ET ANALYSE DE L'EXISTANT.....	3
ANNEXE 2- ESQUISSE DE SCÉNARIOS ET SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS.....	10
ANNEXE 3 – SCÉNARIOS DÉVELOPPÉS ET ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ.....	22
ANNEXE 4 - RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DU PUBLIC DU 13/10/2005 AU 28/10/2005.....	60

***Annexe 1-description et analyse de
l'existant***

DONNÉES GÉNÉRALES

La Médiathèque François Mitterrand, qui relève de la tutelle de la Ville de Poitiers, comporte une bibliothèque centrale et 4 bibliothèques annexes, et une réserve externe.

Inaugurée en 1996, la médiathèque centrale offre une surface de 8000 m², sur 6 niveaux, dont 3 consacrés au libre-accès. 558 places assises sont à disposition du public.

148 personnes travaillent à la Médiathèque (124.8 ETP), dont 37 au département des Imprimés, et 12 au département Image & Son.

LA RÉPARTITION ACTUELLE DES COLLECTIONS

Au niveau 0, tout de suite après l'entrée secondaire de la médiathèque, et face à l'espace d'exposition, l'artothèque comprend :

- Une banque de renseignements et de communication, où sont délivrées les œuvres encadrées
- Les œuvres elles-mêmes (environ 300 estampes), derrière la banque, posées en appui sur le mur.
- Un magasin, situé au -2, qui stocke les œuvres non encadrées.

Au niveau 1, dans la salle « Bibliothèque des arts. Discothèque. Vidéothèque de fiction »:

- les collections audio (adultes) de musique dans des bacs à CD, au centre de la salle. (*Classification de la bibliothèque de Massy*)
- les collections vidéo (VHS et DVD) de fiction sur une travée, juste à gauche en entrant, face aux bacs de musique. (Cote : DV ou V + 3 premières lettres du nom du réalisateur)
- Les collections imprimées Beaux-Arts au fond à gauche par rapport à l'entrée (*relevé de tranches de cotes effectué*)
- Les vidéos (VHS et DVD) Beaux-Arts au fond à gauche, sur une travée, derrière les imprimés Beaux-Arts (*relevé de tranches de cote effectués*)
- Les imprimés relatifs au cinéma, à la musique et à la photo à l'écart, derrière la banque de renseignements (780-789.91 ; 791-791.450 973)
- Les vidéos (VHS et DVD) documentaires relatifs au cinéma, à la musique et à la photo avec les imprimés, sur les mêmes travées. (780-788.8 ; 791.43-791.44)

Cette salle comporte par ailleurs 3 appareils de visionnage, dans des niches, le long du mur, côté rue des Vieilles Boucheries, 1 autre dans la partie cinéma-musique-photo, ainsi que 3 bornes d'écoute CD sur la partie de la banque de renseignements qui fait face à l'entrée, et 1 borne d'écoute CD sur une table individuelle. Le nombre total de places assises est de 28, plus quelques fauteuils. 6 bornes de consultation du catalogue sont disponibles.

Au niveau 2, au sein du vaste espace décroissant, deux parties sont identifiables : A droite si l'on se place du point de vue d'une personne qui arrive du niveau 1 par la rampe d'accès, l'espace Littérature :

- Une banque de renseignements
- Les collections imprimées littérature, tous genres confondus, classées par ordre alphabétique aux quatre premières lettres du nom de l'auteur, sur des travées perpendiculaires à la rampe d'accès. Les livres en gros caractères se trouvent sur la première travée. (*cote : nom de l'auteur + cote Dewey + pastille renseignant sur le genre. Les livres en gros caractères se distinguent uniquement par une pastille « LV »*)

- Les études portant sur plus d'un auteur, tout au fond, dans une niche appelée « salon de lecture ». (*Cote : indice Dewey + 3 premières lettres nom de l'auteur*)
- Les textes lus, sous l'escalier derrière les bacs à BD. (*cote : quatre premières lettres du nom de l'auteur*)
- Les bandes dessinées et les albums, dans des bacs spéciaux, classés par ordre alphabétique d'auteur puis, le cas échéant, par série. (*BD ou ALB + 3 premières lettres nom de l'auteur*)
- Les vidéos liées à la littérature (en général, documentaire sur un auteur), rangées dans un des meubles exigés par l'architecte par ordre alphabétique de nom de réalisateur. (*V + trois premières lettres nom de réalisateur*)
- Une table thématique valorisant le fonds « Ados & jeunes adultes »
- Le fonds Orcades, rangé dans un meuble d'architecte (*Cote : la même que pour le fonds documentaire et littéraire, + un liseré bleu*)
- Les usuels relatifs à la littérature, dans un meuble d'architecte derrière la banque de renseignements.

L'espace Littérature comporte en outre 51 places assises avec tables ou tables basses, et 33 places assises avec plan incliné. Deux appareils de consultation vidéo, et 7 bornes de consultation catalogue sont en outre disponibles.

A gauche, l'espace Documentaires :

- Une banque de renseignements
- Les collections documentaires imprimées, cotées et classées selon la CDD (*relevé de cotes effectué ; cote : Indice Dewey + 3 premières lettres auteur*)
- Les vidéos documentaires liées aux classes précitées, en bout de travées ou sur des étagères séparées de celles des imprimés. (*relevé de cotes effectué ; cote :*
- Une table thématique présentant les nouveautés
- Au fond à gauche, côté rue de l'Université, sur un meuble d'architecte, sont regroupés tous les Que Sais-Je ? exclus du prêt. (*pas de cote*)
- Sur le même meuble que les QSJ, des encyclopédies & autres usuels.
- Sur un meuble d'architecte derrière les ascenseurs, les ouvrages relatifs aux langues, hors méthodes : dictionnaires, usuels, linguistique.
- Côté rue des Vieilles Boucheries, entre deux tables de travail, sur un meuble spécial, des atlas.
- Sur un meuble adossé à l'escalier qui mène au niveau inférieur, les méthodes de langues.
- Des CD ROM, sur une étagère adossée au mur opposé à la rue de l'Université. (*cote : CDR + Dewey + 3 premières lettres auteur*)

L'espace documentaire comprend en outre 1 appareil de consultation vidéo, 1 poste de consultation CD ROM, et un poste muni d'un magnétophone et d'un casque, pour l'utilisation de méthodes de langues, 46 places assises avec tables (+ quelques fauteuils), et 3 postes de consultation du catalogue. Une bande le long du

mur (une vingtaine de places assises) côté rue de l'Université est condamnée en raison de la chute de plaques de béton, pour une durée indéterminée à ce jour.

Au niveau -1 :

- 2 magasins livres & périodiques, dont une partie sont équipés de rayonnages de type « Compactus »
- l'atelier audiovisuel, où sont stockés de la documentation et des boîtiers neufs, ainsi que tout le matériel nécessaire à l'équipement des fonds audio & vidéo.

SYNTHÈSE DES ENTRETIENS AVEC LE PERSONNEL CHARGÉ DE CES ESPACES

Des entretiens ont été menés avec les AQC et AC des équipes Audio-Vidéo et Imprimés adultes. L'objectif de ces entretiens était, d'une part, de comprendre le fonctionnement du service public dans ces espaces ; d'autre part, de connaître le ressenti et les attentes des équipes quant à l'organisation actuelle des collections. Ont été interrogés :

- Audio vidéo : Isabelle Brillanceau, Laurent Merlet, François de Bouard, Anouk Paillié
- Imprimés adultes / +2 : Nicole Duval, Nadine Boepsflug, Isabelle Ferchaud, Marina Nacher
- Imprimés adultes / Artothèque : Patricia Galant
- Daniel Gauchet, ancien responsable du département audio-vidéo

1. L'espace

Le thème du manque d'espace revient dans tous les entretiens.

De la part du personnel de l'audio-vidéo, il s'agit d'un problème rencontré actuellement, pour les œuvres musicales sur support CD. Les bacs étant saturés, une partie des CD (une centaine de volumes ?) est stockée sur une table, derrière la banque de renseignement. Le public y accède, soit directement en contournant le poste de renseignements, soit, et c'est le cas le plus fréquent, en s'étonnant auprès du personnel de l'absence en bacs d'un album pourtant mentionné comme disponible dans le catalogue.

Le personnel du département Imprimés adultes évoque le manque d'espace plutôt comme une crainte (celle de voir remonter le fonds Beaux-Arts) que comme un problème actuel. En revanche, du côté des documentaires, plusieurs étagères ne sont que très partiellement remplies (mesurer les ml libres).

2. la cohérence du classement

Là encore, si tout le monde s'accorde à critiquer le classement existant, les avis divergent –parfois- selon que l'on se trouve côté imprimés ou côté audio-vidéo.

- *Le service public n'est pas assuré par le personnel qui connaît le mieux le fonds* : une partie du personnel de l'audio-vidéo regrette d'être séparé des vidéos documentaires classées au niv. 2 : les acquisitions et le traitement de toutes les vidéos étant effectués par ce département, il est frustrant de ne pas assurer ensuite le service public pour cette partie du fonds. Symétriquement, certains agents du département Imprimés

soulignent leur moindre compétence lorsqu'il s'agit de renseigner le public sur les aspects vidéo d'un thème.

- *Le public n'y trouve pas son compte* : est invoquée de surcroît l'existence d'un public spécifique aux supports audio et vidéo, qui « préférerait » disposer d'une salle regroupant l'ensemble des VHS, DVD et CD.
- *Une partie du fonds manque de visibilité* : le personnel audio-vidéo cite à ce sujet le fonds documentaire cinéma-musique-photo, « caché » dans un recoin de l'espace Image & Son ; mais aussi le fonds de CD musicaux, à la visibilité duquel nuit l'exiguïté du stockage. Les deux départements s'accordent à déplorer le mode de classement des vidéos documentaires au niveau 2, qui les rend peu évidentes à localiser par le public. Toutefois, si certains se prononcent en faveur d'un interclassement poussé jusqu'au bout (c'est-à-dire une insertion des vidéos dans les étagères de livres), d'autres voient là au contraire un argument en faveur d'une séparation plus nette des supports.

3. La signalétique

Pour le personnel des deux départements, la signalétique est jugée trop discrète et non pertinente. En audio-vidéo particulièrement, en plus d'être écarté et séparé du reste du fonds par une cloison, le fonds documentaire musique-cinéma-photo n'est nullement signalé. Au niveau 2, la signalétique semble faire défaut des deux côtés, mais plus particulièrement pour les documentaires. Esthétique, respect de l'œuvre architecturale, et information précise sont-ils inconciliables ?

4. Le cas particulier de l'artothèque

L'artothèque, placée sous la responsabilité de Gwenaëlle Moison, et gérée pour partie par Patricia Galant, pose des problèmes particuliers.

En premier lieu, sa situation dans le bâtiment est assez curieuse : placée à l'entrée secondaire, on peut, si l'on passe vite, la confondre avec l'espace d'exposition ou un bureau d'accueil – toujours est-il que son existence a de fortes chances d'être remarquée. Et ce en dépit d'un panneau la signalant. Là encore, c'est l'histoire de la médiathèque qui aide à comprendre la situation : les plans du bâtiment étaient déjà validés lorsque l'artothèque a été rattachée à la médiathèque. Aucun espace n'ayant de ce fait été prévu pour elle, la décision de la placer à l'entrée n°2 semblait présenter quelques avantages : double fonction du personnel qui en assurerait les permanences, et supposée visibilité pour le public qui emprunte cette entrée. Il résulte en réalité une certaine confusion, à laquelle s'ajoute l'inconvénient de ne disposer d'aucune structure qui permette de présenter convenablement les œuvres (des cimaises permettraient déjà d'en accrocher quelques unes).

Ceci étant, est-il judicieux de chercher un réaménagement qui rende plus visible l'artothèque, sachant que le fonds est très modeste, le catalogage épisodique et les projets de valorisation au point mort ?

BILAN DES ENTRETIENS

Le malaise qui entoure la présence au niveau 1 de la bibliothèque des Arts est probablement lié à l'origine de celle-ci : prévue pour être installée au niveau 2 avec le reste des documentaires, les craintes des personnels du niveau 2 de manquer de place, couplées à la taille très modeste du fonds audio-vidéo balbutiant ont motivé son implantation au 1. Or depuis, le fonds A/V s'est fortement développé, en volume et en fréquentation, et la Bibliothèque des Arts apparaît comme une gêne dans cet espace. Par ailleurs, toujours dans cet espace, la conception de la salle et en particulier le fait que la banque de renseignement soit séparée par une cloison d'une partie de l'espace public, pose des problèmes : il faudrait pour bien faire qu'une permanence de renseignement/surveillance soit assurée dans ce ¼ de la salle. Il semble que le maintien de cette permanence ne soit pas possible, et c'est ce qui a motivé l'échange de place entre les collections PCM et la vidéo de fiction.

Les particularités de l'agencement actuel des collections trouvent ainsi des explications, d'ordre historique ou organisationnel. Peut-on envisager des configurations plus cohérentes intellectuellement, mais tout aussi pragmatiques ?

D'autres questions se font jour à l'observation des espaces : si, dans l'ensemble, le niveau 2 est agréable, tant par son organisation décroissonnée et aérée, que par le choix des matériaux et des mobiliers, on peut néanmoins être dérouté par le classement des documentaires : le parti pris des bibliothécaires a été, non pas de disposer les rayonnages dans l'ordre de la Dewey, mais dans un ordre guidé par des sous-ensembles thématiques : sciences humaines (histoire/900, géographie/900, sciences sociales/300, religions/200, philosophie/100, psychologie/100, et tout au fond les loisirs & le sport / 796), ce qui peut surprendre des lecteurs accoutumés à la Dewey.

Un apport non négligeable de ces entretiens est de permettre de mesurer l'impact d'un réaménagement des collections : on touche là à des domaines aussi divers que l'organisation des ressources humaines de la bibliothèque (de la construction de l'organigramme à l'élaboration des plannings de service public) ; le contrôle de l'accroissement des collections ; l'exploitation des possibilités d'un bâtiment, avec ses contraintes architecturales et réglementaires (normes de sécurité pour l'espacement des travées, par exemple) ; l'utilisation de la classification de Dewey, et l'appréhension théorique de l'organisation du savoir.

***Annexe 2- Esquisse de scénarios et
synthèse des discussions***

PRÉAMBULE

La BMVR de Poitiers totalisera bientôt 10 ans de fonctionnement. La commande d'une étude concernant un réaménagement des collections de libre-accès coïncide avec une période de bilan, où d'une part les choix arrêtés il y a 10 ans peuvent être remis en cause du fait de la modification de certains paramètres ; d'autre part, la capacité d'absorption de nouveaux documents commence à marquer le pas, et il faut songer à stabiliser le volume des collections accueillies dans le bâtiment.

Un document de diagnostic fait le point sur le contenu de la commande. Celle-ci prévoit la présentation de plusieurs hypothèses de réaménagement, qui sont ici formulées. Les avantages et inconvénients des scénarios ainsi esquissés ont été discutés avec les équipes des départements concernés : les résultats de ces discussions sont présentés sous forme d'une synthèse.

LES SCÉNARIOS PROPOSÉS

Scénario n°1 « Des collections agencées à l'image de l'organigramme »

1. Principes

L'ordonnement des collections se rapproche le plus possible de la structure de l'organigramme, c'est-à-dire d'une logique de supports.

Toutes les vidéos sont regroupées au niv.1, ce qui signifie que les vidéos documentaires du niv.2 descendent.

Les imprimés du niv.1 montent au 2 : Beaux-Arts et PCM.

2. Résultat

On obtient une vidéothèque-discothèque au niveau 1, et un espace lecture adultes au niveau 2.

3. Avantages

- Convient bien aux utilisateurs mono-support
- Le renseignement est assuré par les personnes responsables du traitement intellectuel des documents
- Suppression de la page de renseignements « Beaux-Arts »
- Problèmes d'espace minimisés

4. Inconvénients

- Le support écrit est mis à distance, et en même temps prévaut de manière spectaculaire, du point de vue du nombre de m²
- Les contenus passent au second plan
- Risque de dérouter un public habitué à la Bibliothèque des Arts, celle-ci se retrouvant éclatée
- Peu propice à l'intégration de nouveaux supports
- Le cloisonnement des équipes est renforcé
- Les postes de consultation vidéo du niv.2 deviennent inutiles
- Manutention des ouvrages Beaux-Arts : certains sont trop fragiles ou trop volumineux pour le Télédoc

Scénario n°2 « Vers une logique de supports... »

1. Principes

Toutes les vidéos documentaires sont regroupées au niveau 1.

Les imprimés de la Bibliothèque des Arts sont transférés au niveau 2.

Le fonds PCM reste au niv.1, néanmoins ses vidéos rejoignent le reste des vidéos documentaires.

Variante n°1 : les imprimés PCM restent à leur place actuelle

Variante n°2 : les imprimés PCM reviennent vers l'avant

Le service public reste inchangé.

2. Résultat

Au niveau 1, un espace thématique « Cinéma documentaire et fiction / Musique / Photo »

Au niveau 2, tous les documentaires imprimés sauf les PCM. On se retrouve quasiment dans la même situation que celle du scénario 1.

3. Avantages

- Bonne cohérence intellectuelle du niveau 1
- Convient bien aux utilisateurs mono-support
- Suppression de la plage de renseignements « Beaux-Arts »
- Forte limitation du découplage entre traitement intellectuel des documents et service public
- C'est le scénario qui pose le moins de problèmes de gestion de l'espace

4. Inconvénients

- Le support écrit est mis à distance, et en même temps prévaut de manière spectaculaire par le nombre de m² alloués
- Les contenus passent au second plan
- Risque de dérouter un public habitué à la Bibliothèque des Arts, celle-ci se retrouvant éclatée
- Organisation peu propice à l'intégration de nouveaux supports
- Cloisonnement des équipes
- Les postes de consultation vidéo du niv.2 deviennent inutiles
- Manutention des ouvrages Beaux-Arts encombrants : une partie d'entre eux ne passe pas dans le Télédock (trop volumineux ou risque de dégradation)

Scénario n°3 « Vers une logique thématique... » (1)

1. Principes

Dans ce scénario, on retire toute la Bibliothèque des Arts du niveau 1, pour la transférer au niveau 2. Reste au 1, le fonds PCM que l'on rend plus visible

Variante n°1 : renforcement de la signalisation

Variante n°2 : déplacement de ce fonds pour le ramener vers l'avant

Les documents sont interclassés, quel que soit le support.

Le service public est assuré comme à l'heure actuelle.

2. Résultat

On obtient, d'une part, une salle « Musique, Cinéma de fiction, Photo », d'autre part un espace « Documentaires sur tous les autres thèmes » ...

3. Avantages

- Les contenus sont mis en avant
- L'interclassement favorise les lecteurs « thématiques »
- Le fonds PCM gagne en visibilité
- Décongestionne le niv.1 et diffère dans le temps le problème de la présentation des CD (à condition d'acheter de nouveaux bacs)
- Suppression de la plage de renseignements Beaux-Arts.

4. Inconvénients

- Cohérence intellectuelle moyenne : la mise en espace obtenue fait apparaître un pôle thématique (le niv.1), et un vaste espace « documentaires » un peu fourre-tout...
- Risque d'encombrement du niveau 2, si aucun renforcement du désherbage n'est mis en œuvre.
- Fait porter l'essentiel du poids du désherbage sur le département des Imprimés
- Manutention des ouvrages Beaux-Arts encombrants : une partie d'entre eux ne passe pas dans le Télédock (trop volumineux ou risque de dégradation)
- Plus de documents à ranger pour les agents du niv. 2

Variante : plutôt que de mêler la Bib des Arts aux documentaires, l'installer un peu à part, en tirant parti d'un meuble d'archi ? 1 meuble = de 40ml à 50 ml de stockage. La Bib des Arts : 146.72 ml...

Scénario n°4 « Vers une logique thématique... » (2)

1. Principes

Comme dans le scénario précédent, l'intégralité de la Bibliothèque des Arts est transférée au niveau 2. Le fonds PCM reste au niveau 1, avec une visibilité améliorée.

Les documents sont interclassés, quel que soit le support.

L'organisation du service public est revue : on constitue des binômes (1 AC ou AQC imprimés adultes + 1 AC ou AQC Image & Son), pour tout ou partie des plages horaires de service public du niveau 2.

2. Résultat

Le résultat est le même que dans le scénario précédent, mais avec un service public qui gagne en qualité pour les vidéos documentaires.

3. Avantages

- Les contenus sont mis en avant
- L'interclassement favorise les lecteurs « thématiques »
- Le fonds PCM gagne en visibilité
- Décongestionne le niv.1 et diffère dans le temps le problème de la présentation des CD (à condition d'acheter de nouveaux bacs)
- Renseignement assuré par les personnes responsables du fonds
- Plus grande proximité avec le fonds, d'où effet bénéfique sur les acquisitions.
- Décloisonnement des équipes
- Suppression de la plage de renseignements Beaux-Arts.
- Ouverture vers une organisation en pôles thématiques

4. Inconvénients

- Cohérence intellectuelle moyenne (mais meilleure que dans le scénario 3) : la mise en espace obtenue fait apparaître un pôle thématique (le niv.1), et un vaste espace « documentaires » un peu fourre-tout...
- Alourdissement de la gestion des plannings de service public
- Risque d'encombrement du niveau 2, si aucun renforcement du désherbage n'est mis en œuvre.
- Fait porter l'essentiel du poids du désherbage sur les Imprimés
- Manutention des ouvrages Beaux-Arts encombrants : une partie d'entre eux ne passe pas dans le Télédock (trop volumineux ou risque de dégradation)
- Plus de documents à ranger pour les agents du niveau 2.

Scénario n°5 « Des collections réparties en pôles thématiques »

1. Principes

Il s'agit cette fois d'un scénario de réforme en profondeur de l'organisation du libre-accès dans la Médiathèque.

On procède à l'institution de pôles thématiques bien identifiés. Propositions :

Niv. 2 : « Langues, Littératures et Arts »
 « Histoire et Société »
 « Sciences et Techniques »

Niv. 1 « Cinéma de fiction, Musique et Loisirs ».

Chaque département est multisupports : ainsi, les vidéos documentaires sont réparties par thèmes, et interclassées avec les livres. Les autres supports sont interclassés dans la mesure où le mobilier le permet. Dans tous les cas, ils sont répartis par thèmes. Une exception est faite pour le support CD audio.

Un soin particulier doit être apporté à l'identification physique de ces pôles : signalétique, implantation des rayonnages.

L'organigramme est modifié, et les équipes sont constituées autour de ces pôles. Ainsi, si on a un pôle « langues, littératures et arts », une équipe est chargée des acquisitions et du traitement intellectuel des documents concernés, quel que soit le support.

Variante : reprise du principe des binômes pour le service public (cf. scénario 4)

2. Résultat

On aboutit à un infléchissement fort de l'organisation actuelle. Les éléments de thématisation déjà présents sont prolongés jusqu'au bout de la logique qui les soutient. On se rapproche de l'organisation à l'œuvre dans les autres BMVR.

3. Avantages

- Cohérence intellectuelle de l'organisation des collections
- Accent mis sur les contenus
- Possibilité de bénéficier de l'expérience d'autres établissements
- Intégration facilitée de nouveaux supports

4. Inconvénients

- Lourdeur de la mise en œuvre (+/- selon la variante retenue)
- Réorganisation des plannings de service public
- La délimitation des pôles, si elle est d'abord de nature intellectuelle, est néanmoins fortement cadrée par la réalité physique du bâtiment et les possibilités qu'il offre.

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS AVEC LES ÉQUIPES IMPRIMÉS ET IMAGE & SON

Cette synthèse est le résultat de réunions tenues avec les équipes des deux départements.

(cf comptes-rendus des réunions en annexe)

Scénario n°1 : rejeté par les deux départements.

Scénario n°2 : le département des imprimés estime que l'organisation qui en résulte serait peu lisible, difficile à justifier.

En revanche, pour le département image & son, il arrive en tête (ex aequo avec le n°3). L'appellation « logique de support » est contestée, pour le dpt AV il y a une vraie cohérence intellectuelle à mettre en valeur le cinéma documentaire comme genre spécifique.

Scénario n°3 : le principe de ce scénario est jugé relativement satisfaisant par les deux départements, bien que l'éloignement du fonds vidéos documentaires soit mal vécu par le département Image & Son.

Les deux départements sont d'accord pour le rattachement de la partie « Photo » au reste des Beaux-Arts.

Néanmoins, le département des Imprimés fait part de quelques inquiétudes quant aux conditions matérielles du fonctionnement qu'il engendrerait : l'espace de déchargement du télédocus ne deviendra-t-il pas trop exigü ? Ne faudra-t-il pas créer un point d'accueil supplémentaire au niveau 2 ? Par ailleurs, les agents s'interrogent sur les conditions de manutention des ouvrages Beaux-Arts qui ne passent pas dans le télédocus.

Scénario n°4 : ce scénario intéresse particulièrement le département des Imprimés.

Du côté de l'audio-vidéocus, il est accueilli de manière plus réservée dans la mesure où on redoute un empiétement des heures de service public sur les heures de travail interne. Par ailleurs, il faut éclaircir les modalités de participation au service public au niveau 2 du personnel vidéocus : a-t-on besoin d'une compétence de renseignement supplémentaire, ou bien d'une capacité de rangement ? Néanmoins, une partie de l'équipe audio-vidéocus trouve le principe intéressant.

Scénario n°5 : sans être tout à fait rejeté, ce scénario suscite de très vifs doute quant à sa faisabilité. Abandon ?

CONCLUSION

Les scénarios les plus extrêmes, le n°1 et le n°5, apparaissent comme les plus difficiles à adopter : le n°1 en raison du rejet dont il fait l'objet de la part des équipes, et le n°5 en raison de la difficulté de sa mise en place.

On propose de poursuivre le développement des scénarios n°2, 3 et 4, et plus particulièrement des aspects suivants :

- ✓ la faisabilité, que ce soit du point de vue des volumes de collections à intégrer, des impératifs de désherbage qui en découleront, ou de l'organisation du service public
- ✓ les possibilités d'aménagement des collections dans chaque espace (regroupements, découpages...)
- ✓ les emplacements pertinents pour l'artothèque

ANNEXE N°1

Compte-rendu de la réunion du 5 Octobre 2005 avec le Département des Imprimés

Présents :

Annelise Béguec, Nadine Boespflug, Nicole Bonnin, Emma Bryckaert, Carine Chollet, Nicole Duval, Isabelle Ferchaud, Sylvie Guillard, Carole Jammet, Gwenaelle Moison, Marina Nacher, Olivier Sourisseau

1. Présentation de la démarche suivie et du diagnostic effectué dans le cadre de l'étude sur la révision de l'organisation des collections (imprimés adultes et audio-vidéo). La Maison du Moyen-Age, la Médiathèque des Enfants, la salle d'actualité et la salle Patrimoine ne sont pas concernés par ces réaménagements.
2. Discussion sur les avantages et inconvénients de 5 scénarios

Scénario n°1 : « des collections agencées à l'image de l'organigramme » : adoption d'une logique de supports pure, avec le regroupement de tous les imprimés adultes au niveau 2, et des autres supports au niveau 1.

Scénario jugé incohérent par rapport au comportement des usagers. Les usagers « mono-support » sont très minoritaires pour le domaine documentaire. Sylvie Guillard fait remarquer qu'à la médiathèque des enfants, les vidéos documentaires sortent plus depuis qu'elles sont interclassées avec les livres.

Interrogations sur les ouvrages Beaux-Arts : leur poids important n'est-il pas susceptible de décourager l'emprunt si ces ouvrages sont situés trop loin de la banque de prêt ?

Interrogations sur le surcroît de rangement occasionné par l'arrivée des imprimés Beaux-Arts.

Scénario n°2 : « Vers une logique de supports » : même répartition par support que dans le scénario n°1, à l'exception du fonds photo-cinéma-musique qui reste au niveau 1.

Les inconvénients et avantages sont les mêmes qu'en 1.

Scénario débouchant sur une organisation des collections jugée peu lisible, difficile à justifier.

Scénario n°3 : « Vers une logique thématique (1) » : l'intégralité de la Bibliothèque des Arts est transférée au niveau 2. Au niveau 2, les supports sont interclassés.

Marina Nacher suggère de transférer aussi la partie Photo de l'actuel fonds Photo-cinéma-musique vers le niveau 2, pour une meilleure cohérence intellectuelle.

Isabelle Ferchaud propose que le laboratoire de langue soit installé au niveau 1, dans l'espace situé derrière la banque de renseignements (là où est actuellement le fonds PCM).

Proposition de descendre les textes lus au niveau 1, pour les rapprocher de la salle Milton.

Nicole Bonnin fait remarquer que l'espace de déchargement du Télédoc risque de devenir trop exigü avec l'accroissement du volume de documents au niveau 2.

Interrogations sur la nécessité d'un point d'accueil supplémentaire au niveau 2.

Scénario n°4 : « Vers une logique thématique (2) » : même répartition des collections que dans le scénario n°3. Modification de l'organisation du service public : participation de l'équipe audio-vidéo au service public au niveau 2, de manière à permettre le renseignement sur les vidéos documentaires.

Scénario jugé intéressant, dans la mesure où il est réalisable.

Scénario n°5 : « Des collections réparties en pôles thématiques » : refonte en profondeur de l'organisation de la Médiathèque. Des pôles thématiques sont constitués, et l'organigramme est modifié de manière à organiser les équipes autour de ces thèmes. Scénario jugé intéressant dans le principe, mais très fortes réserves quant à sa faisabilité, tant au niveau de l'organigramme que des contraintes générées par la structure du bâtiment.

ANNEXE N°2

Compte-rendu de la réunion du 7 Octobre 2005 avec le Département Image et Son

Présents :

Annelise Béguet, Brice Bourdier, Claire Boyer, Valérie Briley, Isabelle Brillanceau, Amaury Decker, Gwenaëlle Moison, Aurore Muzard, Anouk Paillé, Laurent Merlet, Cyril Santiago-Nieto, Dominique Touyaa.

1. Présentation du diagnostic effectué dans le cadre de l'étude sur la révision de l'organisation des collections (imprimés adultes et audio-vidéo).

2. Présentation des scénarios

Scénario n°1 : « des collections agencées à l'image de l'organigramme » : adoption d'une logique de supports pure, avec le regroupement de tous les imprimés adultes au niveau 2, et des autres supports au niveau 1.

Scénario n°2 : « Vers une logique de supports » : même répartition par support que dans le scénario n°1, à l'exception du fonds photo-cinéma-musique qui reste au niveau 1.

Scénario n°3 : « Vers une logique thématique (1) » : l'intégralité de la Bibliothèque des Arts est transférée au niveau 2. Au niveau 2, les supports sont interclassés.

Scénario n°4 : « Vers une logique thématique (2) » : même répartition des collections que dans le scénario n°3. Modification de l'organisation du service public : participation de l'équipe audio-vidéo au service public au niveau 2, de manière à permettre le renseignement sur les vidéos documentaires.

Scénario n°5 : « Des collections réparties en pôles thématiques » : refonte en profondeur de l'organisation de la Médiathèque. Des pôles thématiques sont constitués, et l'organigramme est modifié de manière à organiser les équipes autour de ces thèmes.

3. Discussion sur l'esprit des différents scénarios et sur leurs avantages et inconvénients

Les avis sont partagés sur la logique d'ensemble qui serait la plus pertinente : Anouk Paillé s'interroge sur l'intérêt du scénario 3 et surtout du scénario 4, pas assez tranchés : la participation de l'équipe audio-vidéo au service public du niveau 2 serait-elle justifiée par un enrichissement du renseignement auprès du public, ou bien par un besoin de personnel supplémentaire pour le rangement ? Laurent Merlet estime que le principe d'une participation de l'équipe Audio-Vidéo au service public du niveau 2 (scénario 4) est intéressant. Néanmoins, des inquiétudes sont exprimées par Isabelle Brillanceau et Dominique Touyaa, concernant un empiètement éventuel du temps de service public sur le temps de travail interne.

La qualification des scénarios 1 & 2 de « logique de support » est contestée : le fait de rassembler vidéos documentaires et vidéos de fiction peut aussi être justifié par une volonté de mettre en avant le cinéma documentaire comme genre spécifique.

Autre débat : la modification de l'implantation des collections doit être faite avant tout dans l'intérêt des utilisateurs de la médiathèque. Mais celle-ci ne perd-elle pas sa spécificité si la présentation de ses collections ressemble trop à celle d'un espace commercial ? Cependant, n'est-ce pas avant tout la richesse du fonds qui fait la valeur ajoutée de la médiathèque ?

Des inquiétudes sont par ailleurs exprimées au sujet de l'interclassement, susceptible de rendre les vidéos difficilement identifiables.

Un tour de table permet d'établir un ordre de préférence des scénarios :

Le scénario n° 2 et le scénario n°3 sont à égalité avec 4 voix chacun. Viennent ensuite le n°4 et le n°5, avec 2 voix chacun. Le scénario n°1 n'emporte aucune voix.

Annexe 3 – Scénarios développés et évaluation de la faisabilité

<u>TABLE DES ANNEXES.....</u>	<u>2</u>
INTRODUCTION.....	25
PREMIER SCÉNARIO « VERS UNE SÉPARATION DES SUPPORTS ».....	26
<i>1.Principes.....</i>	<i>26</i>
1.1 Collections / grands ensembles.....	26
1.2 Collections / traitement intellectuel.....	26
1.3 Collections / traitement physique.....	27
<i>2.Réorganisation des espaces.....</i>	<i>28</i>
2.1 Niveau 1.....	28
2.2 Niveau 2.....	30
<i>3.Evaluation de la faisabilité.....</i>	<i>32</i>
3.1 Bilans par espace.....	32
3.2 Flux.....	32
3.3 Description des tâches à effectuer avant la mise en œuvre.....	33
3.4 Répartition des tâches en lots (à titre indicatif).....	34
3.5 Information à diffuser au moment de la mise en œuvre.....	37
<i>4.Evaluation des effets secondaires.....</i>	<i>38</i>
<i>5.Eléments à faire figurer dans le budget.....</i>	<i>39</i>
5.1 Mobilier de présentation des collections.....	39
5.2 Signalétique.....	39
SECOND SCÉNARIO : « VERS DES REGROUPEMENTS THÉMATIQUES »....	40
<i>1.Principes.....</i>	<i>40</i>
1.1 Collections /grands ensembles.....	40
1.2 Collections / traitement intellectuel.....	40
1.3 Collections / traitement physique.....	41
<i>2.Réorganisation des espaces.....</i>	<i>41</i>
2.1 Niveau 1.....	41
2.2 Niveau 2.....	43
<i>3.Evaluation de la faisabilité.....</i>	<i>45</i>
3.1 Bilans par espace.....	45
3.2 Flux.....	45
3.3 Description des tâches à effectuer avant la mise en œuvre.....	46

3.4 Répartition des tâches en lots (à titre indicatif).....	47
3.5 Information à diffuser au moment de la mise en œuvre.....	49
4. Evaluation des effets secondaires.....	50
5. Eléments à faire figurer dans le budget.....	51
5.1 Mobilier de présentation des collections.....	51
5.2 Signalétique.....	51
L'ARTOTHÈQUE.....	52
1. Principes généraux.....	52
1.1 Réimplantation.....	52
1.1.1.2 Valorisation.....	52
2. Cas de figure possibles.....	52
2.1 Regroupement des tâches dans un seul endroit.....	52
2.2 Regroupement de l'équipement et de la communication d'oeuvres.....	52
ANNEXE N°1 - LISTE DES VARIANTES POUR PREMIER SCÉNARIO.....	54
ANNEXE N°2 - LISTE DES VARIANTES POUR SECOND SCÉNARIO.....	55
ANNEXE N°3 – CHIFFRAGE DES COLLECTIONS.....	56
ANNEXE N°4 – PLAN DE LA MISE EN ESPACE ACTUELLE DES NIVEAUX 1 ET 2.....	58
<u>EXPLICATIONS RELATIVES À LA MÉTHODE DE DÉPOUILLEMENT.....</u>	<u>61</u>
<u>FRÉQUENTATION DES ESPACES.....</u>	<u>62</u>
<u>MÉTHODE DE RECHERCHE.....</u>	<u>64</u>
<u>USAGES DE LA MÉDIATHÈQUE.....</u>	<u>66</u>
<u>UTILISATION DE DOCUMENTS.....</u>	<u>69</u>
<u>CAS PARTICULIER DES VIDÉOS DOCUMENTAIRES.....</u>	<u>71</u>
<u>CLASSEMENT DES DOCUMENTS.....</u>	<u>77</u>
<u>CONCLUSION.....</u>	<u>81</u>
<u>ANNEXE : QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE.....</u>	<u>86</u>

INTRODUCTION

Cette étude est le résultat d'un travail de réflexion mené sur l'organisation des collections à la Médiathèque, et les possibilités de modification de celle-ci. Elle constitue la suite du diagnostic et des discussions autour d'esquisses de scénarios, et est accompagnée des résultats de l'enquête menée auprès du public.

Structure du document

Les deux scénarios retenus sont développés. Pour chacun d'entre eux sont exposés les principes généraux, la réorganisation des espaces qui en découle, une évaluation de la faisabilité (avec estimation des volumes de documents à déplacer et de l'enchaînement des tâches pour le déroulement de la réimplantation), et enfin une évaluation des effets secondaires. Pour chacun des scénarios, des variantes sont proposées, dont une liste récapitulative figure en annexe afin de faciliter la lecture. Le chiffrage des pans de collections concernés par le projet est également joint en annexe.

Mode d'emploi

Ce document a vocation à constituer une aide à la décision, au même titre que la présentation des résultats de l'enquête. La lecture de ce document doit permettre de choisir entre les deux scénarios, en y incluant ou en retirant différentes options, en fonction des indications de faisabilité.

Si certains éléments de chiffrage manquent encore, leur recensement se veut néanmoins le plus exhaustif possible, de manière à faciliter la préparation du transfert des collections. L'implantation prévisionnelle n'a pas été dessinée, dans la mesure où les nombreuses variantes possibles, et l'évolution que connaîtront les volumes de collection rendent cette opération trop complexe tant qu'aucun choix de scénario n'est arrêté. En revanche, une estimation du volume de mobiliers à implanter est fournie (cf p.6-9, chap. « Réorganisation des espaces »), et un plan de l'implantation actuelle des mobiliers et des collections est joint en annexe.

PREMIER SCÉNARIO « VERS UNE SÉPARATION DES SUPPORTS »

1. PRINCIPES

L'idée portée par ce scénario est de tendre vers une séparation des documents en fonction de leur support : le niveau 2 accueille les imprimés, tandis que les autres supports sont accessibles au niveau 1. Dans un souci de cohérence intellectuelle, quelques exceptions sont faites qui concernent les imprimés cinéma et musique, et éventuellement les textes lus et les imprimés arts du spectacle.

1.1 Collections / grands ensembles

Les imprimés de la bibliothèque des Arts sont transférés au niveau 2.

Les vidéos documentaires du niveau 2 sont transférées au niveau 1.

Le fonds « Photo-Cinéma-Musique » est scindé : les imprimés relatifs à la photo sont transférés au niveau 2, tandis que les imprimés et vidéos relatifs au cinéma et à la musique restent au niveau 1.

Variante A

Les méthodes de langues ainsi que la borne d'utilisation descendent aussi au niveau 1.

Variante B

Transfert des revues spécialisées cinéma et musique de la salle d'actualité vers l'espace audio-vidéo, plus particulièrement les revues qui descendent directement en magasin sans être présentées en libre-accès.

Variante C

Les imprimés arts du spectacle restent aussi au niveau 1

Variante D

Le petit espace derrière la banque de renseignement devient une réserve en libre-service pour les CD désherbés.

Variante E

Le petit espace derrière la banque de renseignement devient une réserve pour les CD désherbés, qui seront communiqués par le personnel assurant le service public sur cet espace.

1.2 Collections / traitement intellectuel

Vidéos documentaires

Les vidéos documentaires conservent le principe du classement selon la Dewey.

Variante F

Les vidéos documentaires adoptent le même principe de classement que celui appliqué aux vidéos de fiction, à savoir le classement au nom du réalisateur.

Que l'on adopte la variante F ou pas, une recotation n'est pas nécessaire puisque les vidéos documentaires portent déjà les deux informations (dewey et réalisateur) sur leur étiquette de cote.

CD

Pour les CD musicaux, rien ne change : on conserve la classification de Massy. Rien ne change non plus pour les CD non musicaux, les textes lus restent classés au nom de l'auteur.

Imprimés

Pour les imprimés musique et cinéma, rien ne change dans l'organisation intellectuelle. Ils restent classés à la cote Dewey.

Si la variante C est adoptée, rien ne change non plus pour les imprimés Arts du spectacle.

Variante G

On modifie la répartition des tâches liées au traitement et à la valorisation des collections :

- *Les tables de présentation du niveau 1 sont réalisées par le département Image et Son.*
- *Les acquisitions et le catalogage des imprimés Cinéma-Musique sont confiés à l'équipe Image et Son.¹*
- *Les textes lus sont catalogués par le département des imprimés.²*

1.3 Collections / traitement physique

Vidéos documentaires

Les vidéos documentaires qui passent du niveau 2 au niveau 1 auront désormais une étiquette de cote de couleur rouge.

Imprimés

Les imprimés qui passent du niveau 1 au niveau 2, c'est-à-dire les imprimés Beaux-Arts et ceux concernant la photographie, posséderont désormais une étiquette de cote de couleur blanche.

¹ Chiffres indicatifs : 145 acquisitions en 2004, 69 en 2003, 108 en 2005 secteur photo inclus

² Chiffres indicatifs : 55 acquisitions en 2004, 5 en 2003, 22 en 2002, 26 en 2005.

2. RÉORGANISATION DES ESPACES

2.1 Niveau 1

L'espace récupéré par le niveau 1 équivaut à l'encombrement de 5 épis (42 tablettes). Sur cet espace, on peut ajouter un à deux bac(s) à CD.

Avec la variante C, ce gain d'espace est ramené à 32 tablettes soient 4 épis

Le gain d'espace dans ce scénario étant minime, la principale question qui se pose est celle de la présentation des vidéos documentaires dans cette vidéothèque-discothèque.

On propose de poursuivre la logique de support en polarisant l'espace : d'un côté (celui de l'entrée), un ensemble formé par les 26 bacs à CD. A l'opposé, les 28 épis de vidéos (17 épis à 5 niveaux de documentaires³ + 11 épis à 4 niveaux de fictions). Vidéos documentaires et vidéos de fiction sont présentées sur des rayonnages séparés.

Variante H

Fusion des vidéos documentaires et des fictions sur des rayonnages communs. Dans ce cas, obligation d'adopter la variante F.

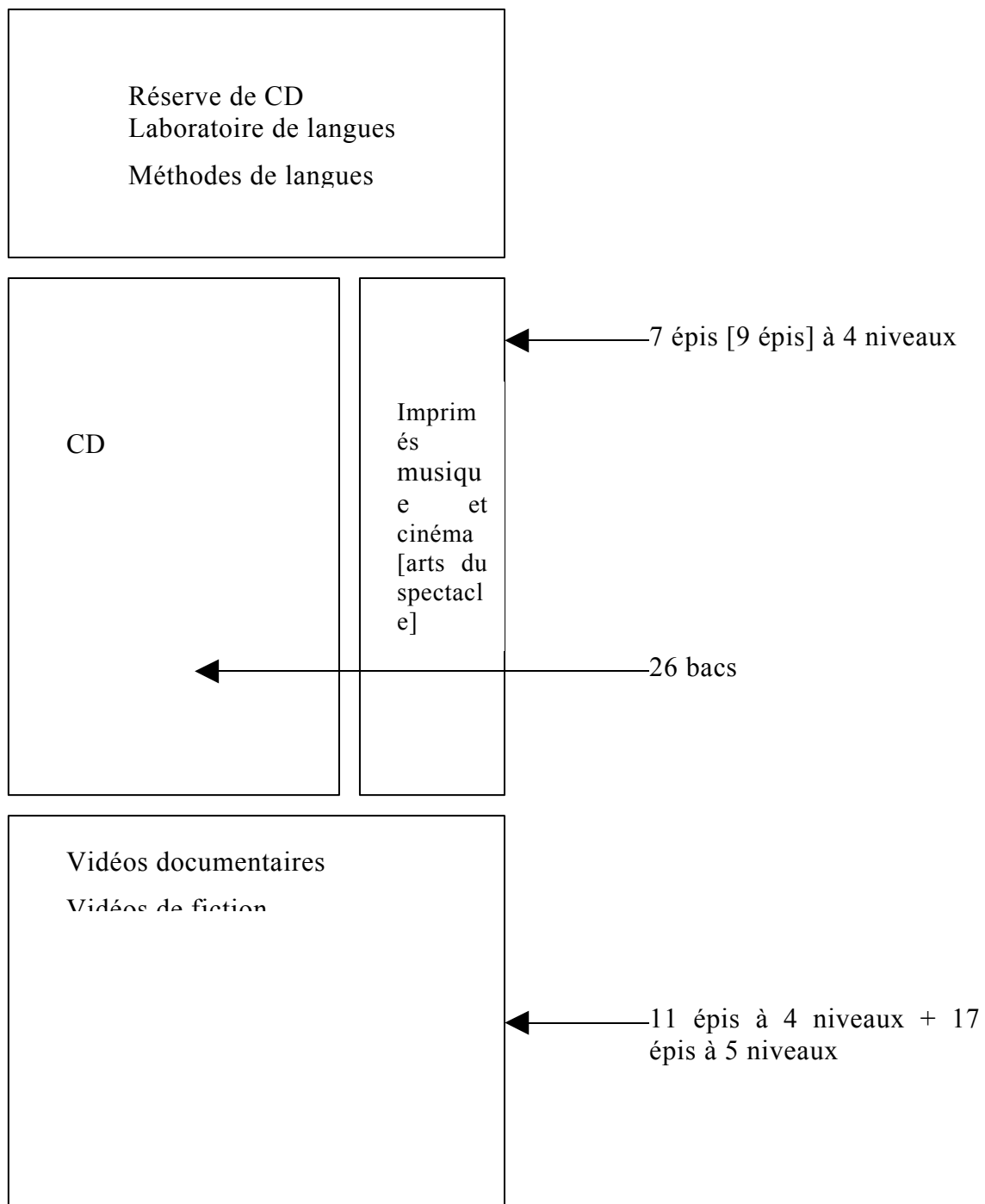
A la place des actuelles vidéos de fiction seraient disposés les 7 épis à 4 niveaux d'imprimés musique et cinéma. (+ éventuellement 2 épis d'imprimés Arts du spectacle).

A l'heure actuelle, seuls 21 épis sont implantés dans la partie censée accueillir les vidéos. Pour arriver aux 28 épis, on propose d'ajouter au moins trois épis, en déplaçant la table de travail vers l'espace du fond. On peut encore en ajouter si le bureau de renseignements est déplacé ailleurs.

A défaut de pouvoir repousser tous les rayonnages les plus hauts au fond de l'espace, au moins diminue-t-on un peu le nombre de ces rayonnages proches de l'entrée (7 ou 9 au lieu de 11 actuellement).

L'espace qui accueillait l'ex-fonds Photo-Cinéma-Musique est à présent vide : on propose de lui appliquer les variantes A et C ou D, à savoir d'en faire une réserve de CD en libre-accès, et d'y installer la borne d'utilisation des méthodes de langues. Du mobilier permettant de stocker un grand nombre de CD devra être trouvé. Des tables de travail peuvent être ajoutées pour combler l'éventuel espace supplémentaire restant.

³ 167 tablettes de vidéos documentaires



2.2 Niveau 2

Le niveau 2 doit absorber 32 tablettes supplémentaires. Dans la mesure où il reste suffisamment d'espace côté documentaires pour ajouter 4 épis, cela ne doit pas poser de problèmes.

En revanche, l'arrivée des imprimés beaux-arts et photographie constitue l'occasion de repenser le découpage des collections dans l'espace, et en particulier la séparation littérature / documentaires.

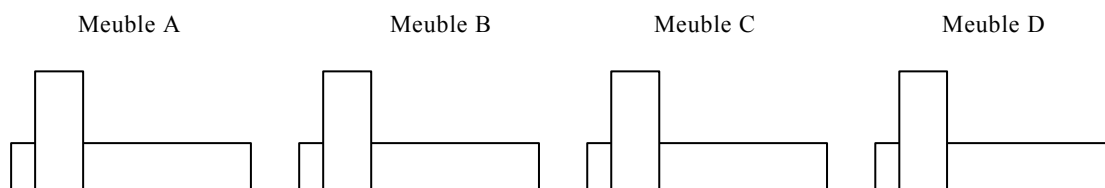
On propose d'installer les imprimés Beaux-Arts dans les meubles en bois (Cf. ci-dessous, meubles A et B) accueillant actuellement le fonds Orcades, les usuels de littérature et les vidéos littéraires. Les textes lus seront regroupés avec les livres en gros caractères. Les usuels BD restent à la même place. Cette réorganisation permet en outre de pallier la sous-utilisation actuelle du meuble B (dont moins de la moitié des tablettes sont occupées).

Les collections à installer occupent 125 mètres linéaires⁴. Les meubles en bois permettent d'accueillir chacun 39.48 ml. Les rayonnages côté fonds Orcades représentent 10 ml⁵. Le déplacement des textes lus permet d'accueillir 10 ml supplémentaires (à condition d'ajouter un épi).

Manquent encore 25 ml, soient 30 tablettes soient presque 4 épis

Le fonds Orcades (meuble D) est déplacé côté documentaires. Selon les termes de la convention, son intégrité est conservée. Si celle-ci vient à être modifiée, on peut envisager de l'intégrer dans le reste des collections.

Les usuels de littérature (du meuble C) sont transférés sur le meuble en bois suivant (B). Les usuels transférés occupent actuellement 13 cases, que l'on peut ramener à 8 en resserrant un peu. Le meuble d'accueil (B) comporte actuellement 4 cases libres. 3 cases sont disponibles sur le meuble des encyclopédies (A), on peut en gagner 1 ½ en retirant un exemplaire de l'encyclopédie Universalis, disponible sur CD ROM. Au total, on peut ainsi libérer 8.5 cases, ce qui est suffisant.

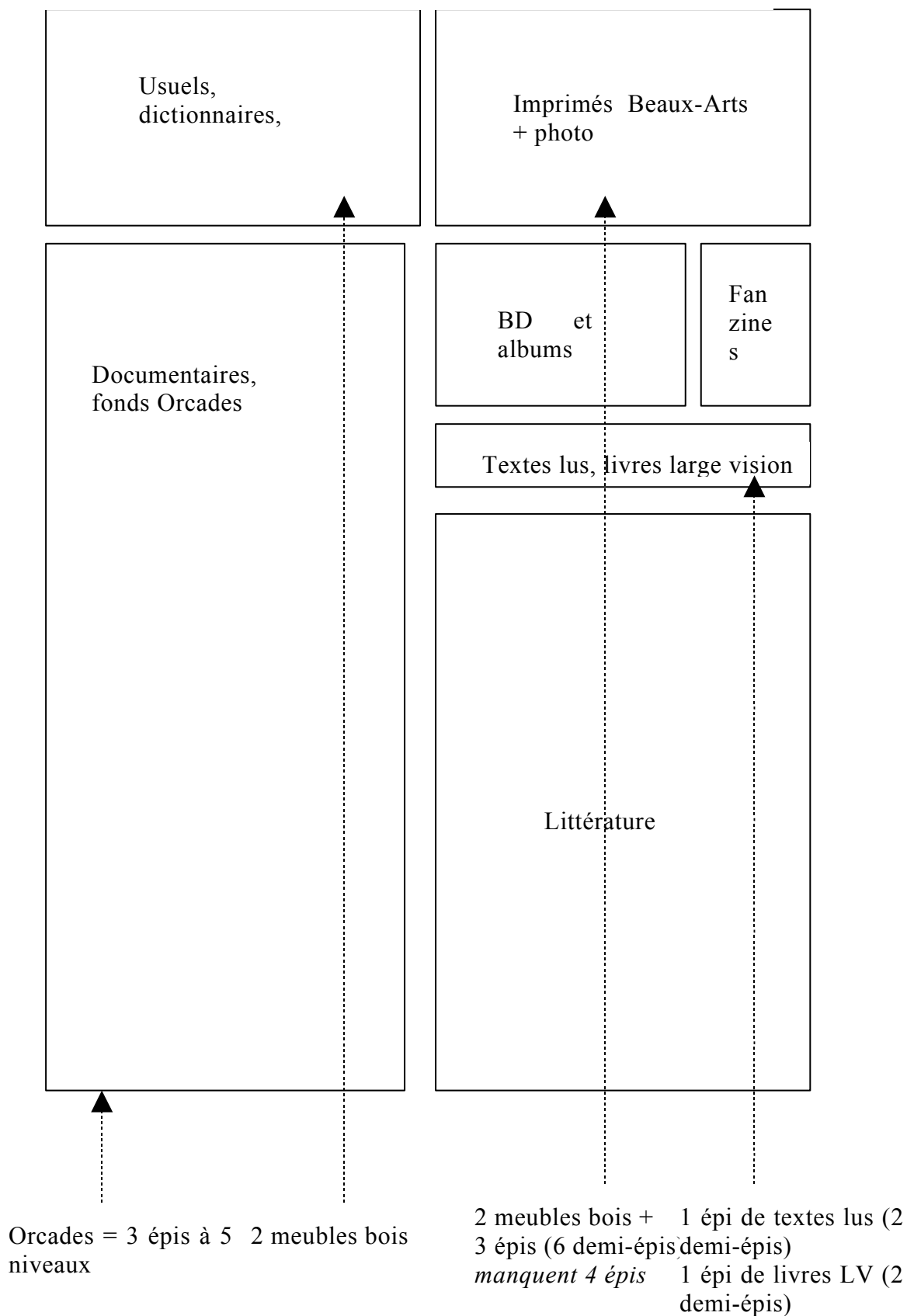


Si les méthodes de langues sont descendues, de la place est gagnée sur le meuble en bois derrière la banque de renseignements « documentaires ».

⁴ 119 ml pour les Beaux-Arts, 6 ml pour la photographie

⁵ ce calcul tient compte de la hauteur nécessaire pour ce fonds : on limite à 4 le nombre de tablettes en hauteur.

Réorganisation du niveau 2 : ensembles documentaires



3. EVALUATION DE LA FAISABILITÉ

3.1 Bilans par espace

Niv.1 : $+90.82 - 110.60 - 8.40 - 5.88 = -34.06$ ml

Avec variante A : $+90.82 + 6.58 - 110.60 - 8.40 - 5.88 = -27.48$ ml

Avec variante C : $+90.82 - 110.60 - 5.88 = -25.66$ ml

Avec variante A + C : $+90.82 + 6.58 - 110.60 - 5.88 = -19.08$ ml

Niv.2 : $-90.82 + 110.60 + 8.40 + 5.88 = +34.06$ ml

Avec variante A : $-90.82 - 6.58 + 110.60 + 8.40 + 5.88 = +27.48$ ml

Avec variante C : $-90.82 + 110.60 + 5.88 = +25.66$ ml

Avec variantes A + C : $-90.82 - 6.58 + 110.60 + 5.88 = +19.08$ ml

Hors variante

Le niveau 1 récupère 34 ml soit 40 tablettes d'espace disponible.

Le niveau 2 doit absorber 34 ml d'imprimés soient 40 tablettes supplémentaires.

Avec variante A

Le niveau 1 récupère 27.48 ml d'espace disponible, soient 32 tablettes.

Le niveau 2 doit absorber 32 tablettes. Par ailleurs, il récupère le meuble en bois derrière la banque de renseignements côté documentaires, où sont actuellement les méthodes de langue.

Avec variante C

Le niveau 1 récupère 25.66 ml d'espace disponible, soient 30 tablettes.

Le niveau 2 doit absorber 30 tablettes

Avec variantes A + C

Le niveau 1 récupère 19.08 ml d'espace disponible, soient 22 tablettes.

Le niveau 2 doit absorber 22 tablettes.

3.2 Flux

Avec changement d'étage

Lot	Point de départ	Destination	Nb tablettes	Nb mètres linéaires
Vidéos documentaires	Niveau 2	Niveau 1	108	90.82
Imprimés Beaux-Arts	Niveau 1	Niveau 2	132	110.60
Imprimés Arts	Niveau 1	Niveau 2	10	8.40

du spectacle				
Imprimés Photographie	Niveau 1	Niveau 2	7	5.88
Méthodes de langues	Niveau 2	Niveau 1	7	6.58

Sans changement d'étage

Lot	Point de départ	Destination	Nb tablettes	Nb mètres linéaires
CD musique	Niveau 1	Niveau 1	X bacs	
Imprimés musique et cinéma	Niveau 1	Niveau 1	56	47.04
Imprimés arts du spectacle	Niveau 1	Niveau 1	13	10.92
Vidéos Ciné, Musique, A.S., Arts, Photo	Niveau 1	Niveau 1	58.5	49.14
Autres imprimés documentaires	Niveau 2	Niveau 2		
Fonds Orcades	Niveau 2	Niveau 2	28 ⁶	25.32
Usuels et encyclopédies	Niveau 2	Niveau 2		

3.3 Description des tâches à effectuer avant la mise en œuvre

Changement de couleur d'étiquettes

Les vidéos documentaires qui descendent du niveau 2 vers le niveau 1 doivent être rééquipées : les étiquettes blanches sont remplacées par des étiquettes rouges, la cote restant la même.

Dans le cas de l'application de la variante A, ceci s'applique aussi aux méthodes de langues.

Les imprimés qui passent du niveau 1 au niveau 2 (Arts, Arts du spectacle et Photographie) doivent être rééquipés : les étiquettes rouges sont remplacées par des étiquettes blanches, la cote restant la même.

Dans le cas de l'application de la variante C, ceci ne s'applique pas aux imprimés Arts du spectacle.

⁶ 18 tablettes de 0.94 m et 10 tablettes de 0.84 m.

Changement des localisations

Les localisations 1ART et 1PCM disparaissent. D'autres localisations doivent être créées (signalées par « ??? » dans le tableau ci-dessous).

	Ancienne localisation	Nouvelle localisation	Nb enregistrements concernés
Vidéos documentaires du niv. 2	2DOC	1 ???	A calculer
Vidéos documentaires du niv.2	2LIT	1 ???	A calculer
Méthodes de langues	2LAN	1 ???	A calculer
Imprimés Arts	1ART	2 ???	A calculer
Imprimés Arts du spectacle	1ART	2 ???	A calculer
Imprimés Cinéma et Musique	1PCM	1 ???	A calculer
Imprimés Photographie	1PCM	2 ???	A calculer
Vidéos Arts	1ART	1 ???	A calculer
Vidéos Arts du spectacle	1ART	2 ???	A calculer
Vidéos Photographie	1PCM	1 ???	A calculer
Vidéos Cinéma Musique	1PCM	1 ???	A calculer

Désherbage

Un désherbage doit être effectué parmi les collections du niveau 2, afin d'absorber le léger surcroît de documents.

Il doit aussi être procédé à un désherbage au niveau 1, dans la mesure où très peu d'espace de présentation est gagné.

Si la variante D ou E est adoptée, la réserve créée dans la plus petite partie de l'espace accueillera les CD dés herbés.

Préparation de la signalétique

Une partie de la signalétique doit être mise à jour.

- Panneaux suspendus : le panneau « Bibliothèque des arts » sera déplacé et installé au niveau 2. Un panneau « Vidéos documentaires » devra être créé.
- Libellés en bout de travée : tous les libellés des travées du niveau 2 / documentaires devront être revus consécutivement au déplacement des vidéos documentaires.
- Libellés sur les tablettes : idem
- Plans affichés devant les ascenseurs : les plans devront être refaits, pour tenir compte de la nouvelle implantation de la bibliothèque des arts.

3.4 Répartition des tâches en lots (à titre indicatif)

Désherbage préalable

Préparation des collections

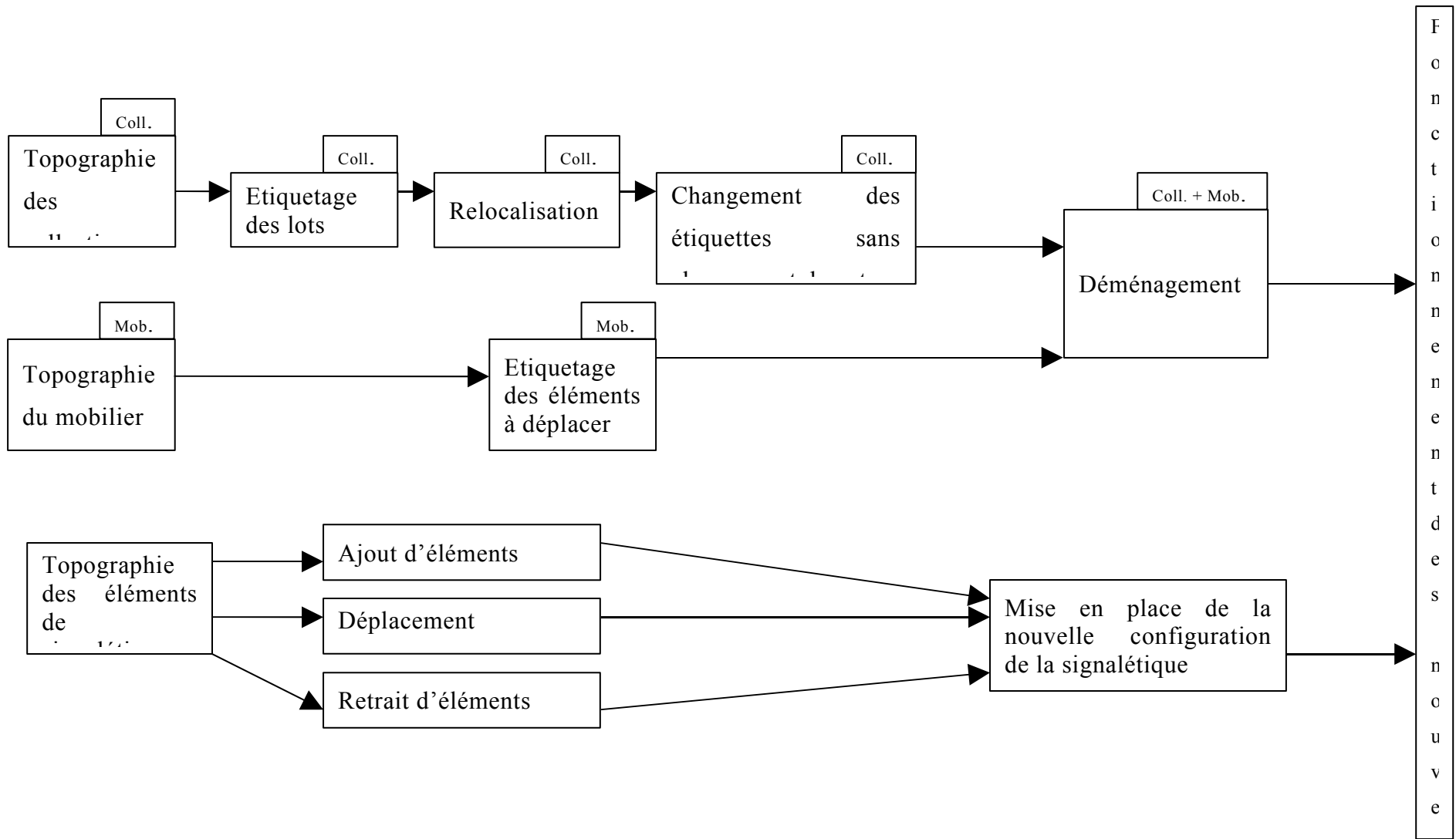
- Topographie
 - établir l'actuelle carte documentaire
 - établir la future carte documentaire
 - identifier les lots de documents à déplacer
- Relocalisation :
 - Etablir la liste des documents dont la localisation informatique change
 - Attribuer les nouvelles localisations
 - Mettre à jour le catalogue informatique
- Changement des étiquettes sans changement de cote
 - Etablir la liste des étiquettes à changer
 - produire les nouvelles étiquettes
 - équiper les documents
- Déménagement

Tâches sur mobilier

- Topographie
 - Etablir la carte de l'ancienne implantation
 - Etablir la carte de la nouvelle implantation
 - identifier les éléments à déplacer
- Déménagement

Tâches sur signalétique

- Topographie
 - Etablir la carte de la signalétique actuelle
 - Etablir la carte de la signalétique souhaitée
- Ajout d'éléments
 - Etablir la liste des éléments de signalétiques manquants
 - Faire produire les éléments de signalétiques manquants
- Déplacement d'éléments
 - Etablir la liste des éléments de signalétique à déplacer
- Suppression d'éléments
 - Etablir la liste des éléments de signalétique à retirer
- Installation de la nouvelle configuration de la signalétique



3.5 Information à diffuser au moment de la mise en œuvre

Au personnel

Il conviendra de diffuser un document à l'ensemble du personnel de la médiathèque, qui explique la nouvelle implantation des collections.

Au public

Le public pourra être informé de plusieurs manières.

Les lecteurs venant s'inscrire ou se réinscrire seront informés oralement de la nouvelle organisation des collections. On pourra aussi leur distribuer un guide du lecteur ou un document d'information.

Les lecteurs dans les espaces trouveront sur les bureaux de renseignement une feuille d'information.

Les lecteurs empruntant des documents se verront remettre une feuille d'information.

4. *EVALUATION DES EFFETS SECONDAIRES*

Ce scénario est le moins contraignant en terme de gestion de l'espace. Dans la mesure où le bilan des mètres linéaires respectivement perdus et gagné est faible, la gestion de l'accroissement des collections engendrée par la nouvelle configuration diffère peu de celle que nécessiterait un maintien de l'implantation actuelle :

- ✓ Une procédure de désherbage devra être définie pour les fonds audio et vidéo, comprenant critères d'élimination, parcours du document retiré des rayonnages (pré-réserve, magasin, pilon), et objectifs en termes de volumes.
- ✓ Le désherbage qui s'applique déjà aux collections du niveau 2 devra être renforcé.

Le public pourra se trouver quelque peu désorienté, dans la mesure où d'importants pans de collections sont déplacés : bibliothèque des Arts scindée en trois parties (vidéos, imprimés arts du spectacle, imprimés Arts), vidéos documentaires déplacées et regroupées, réorganisation totale du côté documentaires au niveau 2...

Pour le personnel, il n'y a pas de surplus de rangement dans la mesure où la plage de service public pour les Beaux-Arts n'a plus lieu d'être au niveau 1, et qu'elle peut donc être reportée sur le niveau 2.

Par ailleurs, la manutention des ouvrages d'art devrait être facilitée par la proximité de ces collections avec les espaces de déchargement (ascenseurs ou télédcs).

5. ÉLÉMENTS A FAIRE FIGURER DANS LE BUDGET

5.1 Mobilier de présentation des collections

Il faudra équiper la pré-réserve de CD (espace situé derrière la banque de renseignements audio-vidéo) de mobilier permettant de présenter les CD désherbés.

L'objectif est de minimiser le coût et l'encombrement de ce mobilier de stockage. S'agissant de documents désherbés, ils n'ont pas vocation à être très empruntés, donc le confort de consultation n'est pas prioritaire.

On propose de présenter ces CD dans des caisses en plastique, elles-mêmes posées sur des rayonnages. On privilégiera le mobilier de récupération afin de ne pas alourdir les coûts.

5.2 Signalétique

La révision de la signalétique aura un coût :

Plans affichés devant les ascenseurs : 4 panneaux à refaire.

Panneaux suspendus

1 panneau modifié : « Discothèque Vidéotheque de fiction Bibliothèque des arts » devient « Discothèque Vidéotheque Bibliothèque musique & cinéma ».

Signalétique portée sur les rayonnages : à refaire entièrement.

Variante I

Améliorer la lisibilité et l'évolutivité de la signalétique en bout de travées en remplaçant le système de bandes collées par un panneau en plexiglas, magnétique ou collé, dans lequel on insère une feuille A4 sur laquelle est imprimé le contenu du rayonnage (cf. système utilisé à la BMVR de Toulouse).

*Coût : prix d'un panneau * x travées*

SECOND SCÉNARIO : « VERS DES REGROUPEMENTS THÉMATIQUES »

1. PRINCIPES

L'idée-force de ce scénario est de tendre vers une thématisation plus affirmée des espaces et du fonctionnement des équipes : le niveau 1 devient un pôle « Cinéma Musique » ou « Cinéma Musique Arts du spectacle », tandis que la présentation des collections du niveau 2 se fait plus thématique.

1.1 Collections /grands ensembles

L'intégralité de la Bibliothèque des Arts et de ce qui concerne la photographie est transféré au niveau 2.

Ce qui concerne le cinéma et la musique reste au niveau 1.

Variante A

Les méthodes de langues et la borne d'utilisation descendent au niveau 1

Variante B

Le petit espace derrière la banque de renseignement au niveau 1 fait office de réserve en libre-service pour les CD désherbés.

Variante C

Le petit espace derrière la banque de renseignement devient une réserve pour les CD désherbés, qui seront communiqués par le personnel assurant le service public sur cet espace.

Variante D

Transfert des revues spécialisées en musique et cinéma de la salle d'actualité vers l'espace audio-vidéo.

Variante E

Les Arts du spectacle restent au niveau 1 (2 épis)⁷.

Les documentaires sont interclassés, quel que soit le support, dans la mesure où le mobilier le permet. Les vidéos littéraires sont interclassées avec les livres.

Variante F

Pas d'interclassement mais meilleure mise en évidence de l'existence des vidéos.

1.2 Collections / traitement intellectuel

⁷ 2 épis de 10 tablettes soient 20*0.84=16.8 ml

Vidéos documentaires

Les vidéos documentaires suivent le plan de classement et la classification Dewey. Celles ayant trait à la littérature sont classées sur le même principe que les imprimés littérature.

CD

Pour les CD musicaux, rien ne change.

Les textes lus restent classés de la même manière, à l'auteur.

Imprimés

Les imprimés documentaires restent classés selon la Dewey.

La littérature reste classée à l'auteur, comme à l'heure actuelle.

Valorisation

Les tables de présentation pour le cinéma et la musique sont réalisées par le département Image & Son.

1.3 Collections / traitement physique

Les imprimés et vidéos Beaux-arts et Photographie porteront désormais une étiquette de cote de couleur blanche.

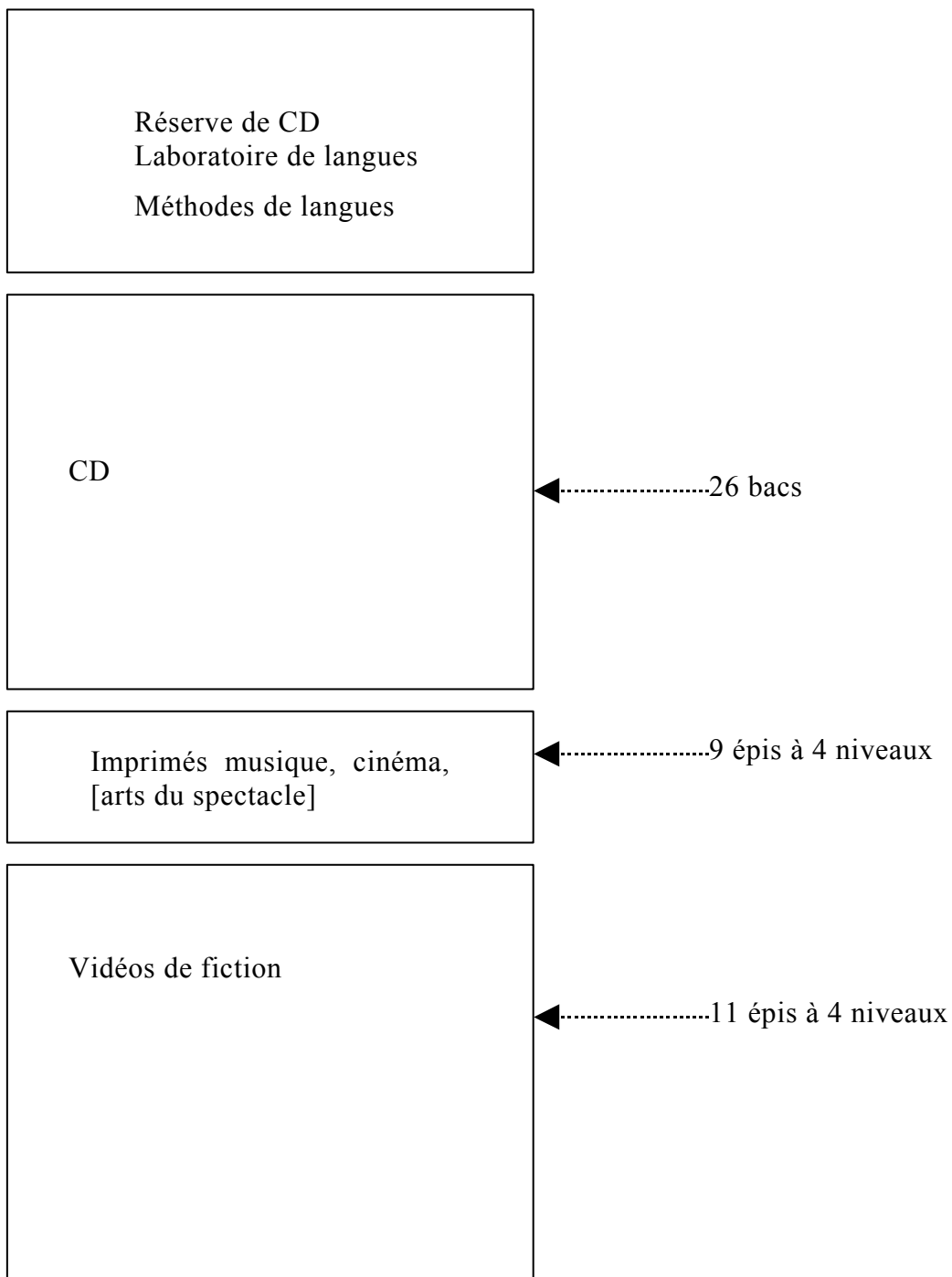
Les vidéos littéraires seront désormais cotées et classées sur le même modèle que les imprimés littéraires.

2. RÉORGANISATION DES ESPACES**2.1 Niveau 1**

Du fait du retrait de la bibliothèque des arts, il faut revoir l'organisation de l'espace. On propose de déplacer la partie documentaire (cinéma et musique), pour la ramener dans la partie principale de l'espace. Les vidéos de fiction peuvent aussi être mieux présentées, et l'ensemble de l'espace « aéré » en plaçant les rayonnages les plus hauts vers le fond, loin de l'entrée et des baies vitrées.

Le petit espace derrière la banque de renseignement pourra être transformé en pré-réserve pour les CD. Il devra également accueillir des tables de travail supplémentaires, pour compenser les places assises perdues au niveau 2.

Réorganisation du niveau 1 : ensembles documentaires



2.2 Niveau 2

Le niveau 2 doit absorber un surcroît important de collections, équivalent à environ 19 à 23 épis.

Par ailleurs, il faut déterminer l'emplacement des collections Beaux-Arts.

Dans la mesure où la configuration de l'espace ne permet pas de rapprocher la collection Beaux-Arts de la littérature, il est proposé d'implanter cette collection au plus près d'un emplacement potentiel de l'artothèque ? (ancien laboratoire de langues).

Les mètres linéaires supplémentaires peuvent être absorbés des manières suivantes :

- ✓ Ajout de rayonnages : le déplacement d'une table de travail de 4 places, ainsi que des deux bornes de langues permettent d'ajouter 8 épis $\frac{1}{2}$.⁸
- ✓ Resserrement des collections : 69 tablettes vides⁹ sont recensées soit l'équivalent de 7 épis.

Ces opérations permettent d'ajouter 15 épis $\frac{1}{2}$.

Variante G

*Déplacer les généralités (0**) vers un meuble en bois, en resserrant les usuels & encyclopédies et les faisant tenir sur 1 seul meuble. On gagne alors 4 épis, ce qui, une fois décomptées les 10 tablettes vides des 0**, porte le nombre d'épis ajoutables à 18.5.*

Hypothèse basse, avec variantes D et G : il manque 3 épis.

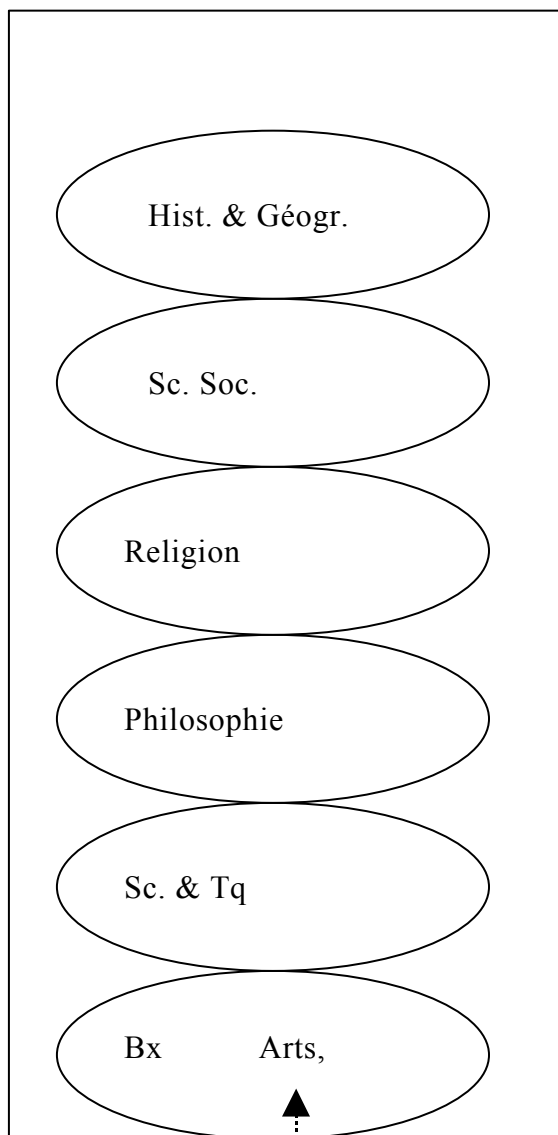
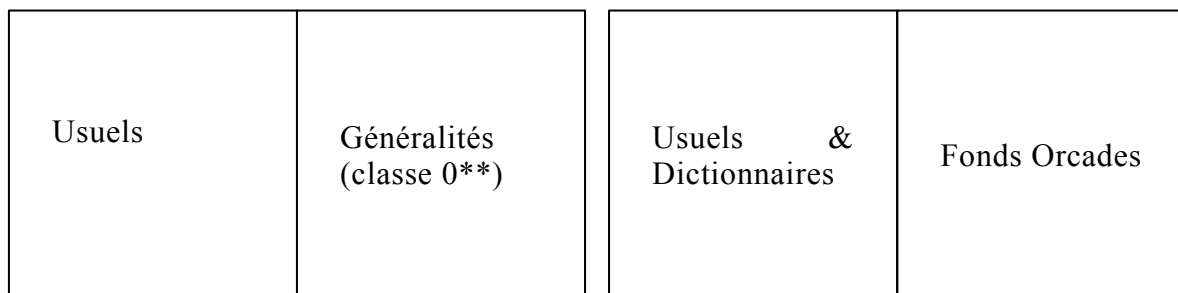
Hypothèse haute, sans aucune de ces variantes : il manque 7.5 épis.

Le surplus de collections, et donc l'objectif de désherbage à appliquer aux documentaires dans ce cas de figure va de 30 ml à 50 ml.

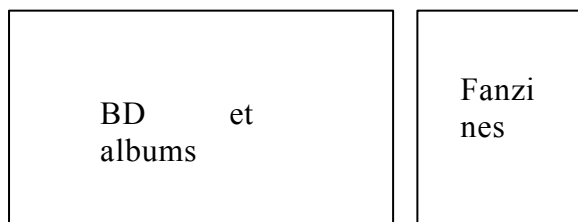
⁸ 4 + 4 + 0.5 épis

⁹ Réparties comme suit : Classes 0** : 10 tablettes vides ; 1** : 20 ; 3** : 14 ; 5** & 6** : 17 ; sports & loisirs : 8. On n'a compté que les tablettes complètement vides, et pas les tablettes incomplètes.

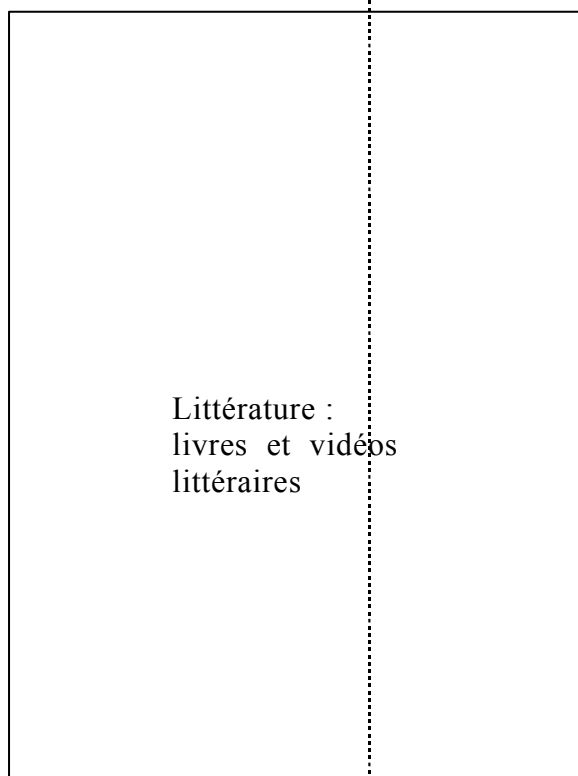
Réorganisation du niveau 2 : ensembles documentaires



Beaux-Arts : 21épis



Textes lus, livres large vision



1 épi de textes lus (2
demi-épis)
1 épi de livres LV (2
demi-épis)

3. EVALUATION DE LA FAISABILITÉ

3.1 Bilans par espace

Niv.1 : $-146.72-7.14 = -153.86$ ml

Avec variante E : $-146.72+16.8-7.14 = -137.06$

Niv.2 : $146.72+7.14 = +153.86$ ml

Avec variante E : $+137.06$

Le niveau 2 doit absorber 183 tablettes supplémentaires (de 19 à 23 épis).

Avec variante E : 163 tablettes supplémentaires (de 17 à 20.5 épis)

Le niveau 1 est allégé de 183 tablettes.

Avec variante E : 163 tablettes (de 17 à 20.5 épis)

3.2 Flux

Avec changement d'étage

	Point de départ	Destination	Nb tablettes	Nb mètres linéaires
Bibliothèque des Arts	Niveau 1	Niveau 2	175	146.72
Bib. Des Arts avec variante E	Niveau 1	Niveau 2	155	130.20
Collections Photographie	Niveau 1	Niveau 2	8.5	7.14

Sans changement d'étage

	Point de départ	Destination	Nb tablettes	Nb mètres linéaires
Cinéma & Musique	Niveau 1 petit espace	Niveau 1 espace principal	80	67.20
Généralités 0**	Niveau 2 documentaires	Niveau 2 meuble bois	33	27.72
Documentaires du niv.2	Niveau 2 documentaires	Niveau 2 documentaires (vidéos interclassées, collections resserrées)	A calculer	A calculer

3.3 Description des tâches à effectuer avant la mise en œuvre

Changement de couleur d'étiquettes

Tous les documents passant du niveau 1 au niveau 2 doivent être rééquipés, en remplaçant l'étiquette rouge par une étiquette blanche.

Volume à rééquiper : de 130.2 à 146.72 ml.

Recotation

Les vidéos littéraires, interclassées avec les ouvrages, doivent être recotées de manière à pouvoir être classées à l'auteur concerné.

Volume à recoter : 16.80 ml.

Changement des localisations

Des localisations disparaissent (1PCM, 1ART) alors que d'autres doivent être créées (signalées par « ??? » dans le tableau ci-dessous)

	Ancienne localisation	Nouvelle localisation	Nb enregistrements concernés
Collections Bx Arts [hors Arts du spectacle]	1ART	2DOC	6135 avec AS
Collection Photographie	1PCM	2DOC	A calculer
Classe 0** ¹⁰	2DOC	2???	916

Désherbage

Un désherbage doit être effectué parmi les collections documentaires du niveau 2, afin d'absorber le surcroît de collections. Il concerne au minimum le volume de document contenu sur 3 épis, soit 24 à 30 ml.

Préparation de la signalétique

Une partie de la signalétique devra être mise à jour.

- Panneaux suspendus : le panneau « Bibliothèque des arts » sera déplacé et installé au niveau 2. le panneau « Edition – journalisme » sera déplacé.
- Libellés en bout de travée : tous les libellés des travées du niveau 2 / documentaires devront être revus consécutivement au déplacement et au resserrement de collections.
- Libellés sur les tablettes : idem
- Plans affichés devant les ascenseurs : les plans devront être refaits, pour tenir compte de la nouvelle implantation de la bibliothèque des arts.

¹⁰ Dans le cas du choix de la variante E

3.4 Répartition des tâches en lots (à titre indicatif)

Désherbage préalable

Préparation des collections

- Topographie
 - établir l'actuelle carte documentaire
 - établir la future carte documentaire
 - identifier les lots de documents à déplacer
- Relocalisation :
 - Etablir la liste des documents dont la localisation informatique change
 - Attribuer les nouvelles localisations
 - Mettre à jour le catalogue informatique
- Recotation
 - Etablir la liste des documents dont la cote change
 - Attribuer les nouvelles cotes
 - Mettre à jour le catalogue
 - Transmettre les documents à l'équipement
- Changement des étiquettes avec changement de cote
 - établir la liste des cotes à changer
 - produire les nouvelles étiquettes
 - équiper les documents
- Changement des étiquettes sans changement de cote
 - Etablir la liste des étiquettes à changer
 - produire les nouvelles étiquettes
 - équiper les documents
- Déménagement

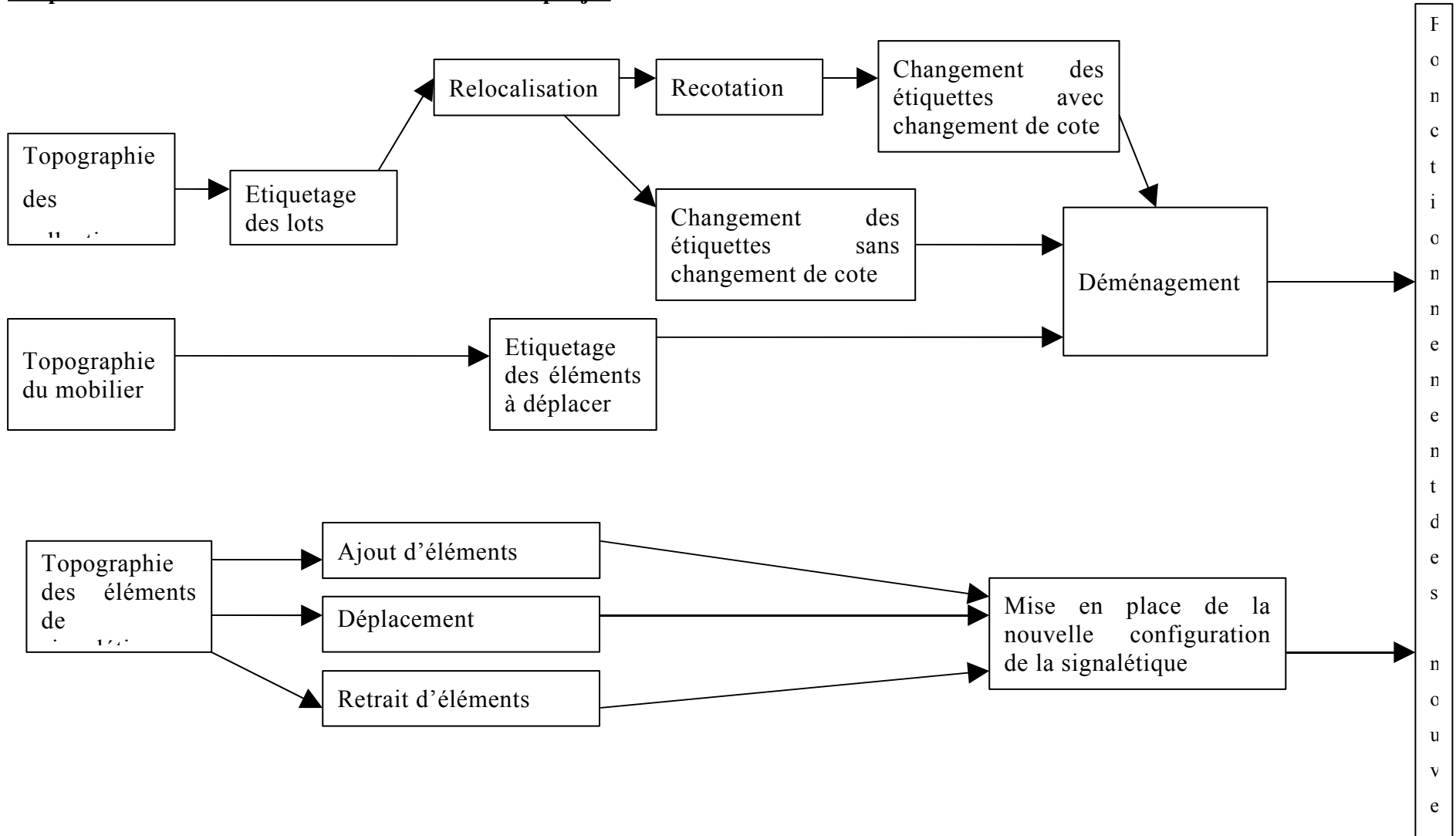
Tâches sur mobilier

- Topographie
 - Etablir la carte de l'ancienne implantation
 - Etablir la carte de la nouvelle implantation
 - identifier les éléments à déplacer
- Déménagement

Tâches sur signalétique

- Topographie
 - Etablir la carte de la signalétique actuelle
 - Etablir la carte de la signalétique souhaitée
- Ajout d'éléments
 - Etablir la liste des éléments de signalétique manquants
 - Faire produire les éléments de signalétique manquants
- Déplacement d'éléments
 - Etablir la liste des éléments de signalétique à déplacer
- Suppression d'éléments
 - Etablir la liste des éléments de signalétique à retirer
- Installation de la nouvelle configuration de la signalétique

Proposition de modélisation du déroulement du projet



3.5 Information à diffuser au moment de la mise en œuvre

Au personnel

Il conviendra de diffuser un document à l'ensemble du personnel de la médiathèque, qui explique la nouvelle implantation des collections.

Au public

Le public pourra être informé de plusieurs manières.

Les lecteurs venant s'inscrire ou se réinscrire seront informés oralement de la nouvelle organisation des collections. On pourra aussi leur distribuer un guide du lecteur ou un document d'information.

Les lecteurs dans les espaces trouveront sur les bureaux de renseignement une feuille d'information.

Les lecteurs empruntant des documents se verront remettre une feuille d'information.

4. ÉVALUATION DES EFFETS SECONDAIRES

Ce scénario présente l'avantage de remédier à la saturation du niveau 1, tout en procurant une identité mieux affirmée à cet espace.

Concernant le public, le fait que les vidéos documentaires ne changent pas de niveau permettra de limiter la gêne engendrée par ces transferts. Seuls les habitués de la Bibliothèque des arts risquent d'être désorientés dans un premier temps.

Ce scénario requiert un important travail de préparation au niveau 2, côté documentaires : il nécessite de libérer de l'espace sans perte de confort pour le public. Un désherbage préparatoire assez soutenu sera en outre probablement nécessaire.

Il n'est pas neutre en terme d'organisation de la gestion de l'accroissement des collections :

- ✓ Au niveau 1, de l'espace est libéré qui permet d'accroître le fonds de CD et de vidéos. Néanmoins, le mobilier de présentation des CD étant coûteux, et la question d'un contrôle de l'accroissement inéluctable à moyen terme, les modalités de celui-ci doivent être définies. La mise en place d'une réserve dans la partie située derrière la banque de renseignements en constituerait une première étape.
- ✓ Au niveau 2, la gestion de l'accroissement devient incontournable, en particulier parmi les documentaires. Dans ce contexte de raréfaction de l'espace disponible pour les collections, ne faudrait-il pas repenser la place du fonds Orcades ?

Pour le personnel, le surcroît de rangement suscité au niveau 2 devrait être compensé par la suppression de la plage de service public « Beaux-Arts ».

5. ÉLÉMENTS A FAIRE FIGURER DANS LE BUDGET

5.1 Mobilier de présentation des collections

Il faudra équiper la pré-réserve de CD (espace situé derrière la banque de renseignements audio-vidéo) de mobilier permettant de présenter les CD désherbés.

L'objectif est de minimiser le coût et l'encombrement de ce mobilier de stockage. S'agissant de documents désherbés, ils n'ont pas vocation à être très empruntés, donc le confort de consultation n'est pas prioritaire.

On propose de présenter ces CD dans des caisses en plastique, elles-mêmes posées sur des rayonnages. On privilégiera le mobilier de récupération afin de ne pas alourdir les coûts.

Dans la mesure où de l'espace est récupéré au niveau 1, il est possible de prévoir l'achat de quelques bacs à CD.

5.2 Signalétique

La révision de la signalétique aura un coût :

Plans affichés devant les ascenseurs

Panneaux suspendus

2 panneaux modifiés :

- ✓ « Discothèque Vidéotheque de fiction Bibliothèque des arts » devient « Musique et cinéma de fiction ».
- ✓ « Beaux-Arts » devient « Arts & Photographie »

Signalétique portée sur les rayonnages : à refaire entièrement.

Variante H

Améliorer la lisibilité et l'évolutivité de la signalétique en bout de travées en remplaçant le système de bandes collées par un panneau en plexiglas, magnétique ou collé, dans lequel on insère une feuille A4 sur laquelle est imprimé le contenu du rayonnage (cf. système utilisé à la BMVR de Toulouse).

*Coût : prix d'un panneau * x travées*

L'ARTOTHÈQUE

Le devenir de l'artothèque ne peut être envisagé de la même manière que le reste des collections. Il s'agit d'un sous-ensemble plutôt autonome, en raison de plusieurs spécificités :

- Celles du traitement physique des estampes (encadrement)
- Celles des modalités de leur valorisation (qui passe par un accrochage)
- Celles des conditions de leur communication (qui nécessite un guichet particulier)

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

1.1 Réimplantation

Dans la mesure où ces tâches ne sont pas intégrées au circuit classique du document, on propose de les regrouper dans un même local, où seraient effectués communication, accrochage et encadrement des œuvres. L'ancien laboratoire de langues semble se prêter à cette affectation. Un problème se pose néanmoins, celui de la surveillance. Pour le reste, il n'est pas nécessaire qu'une personne soit présente en permanence dans cet espace : le faible nombre de prêts annuels effectués par l'artothèque rend tout à fait possible le renseignement et la communication des œuvres demandées par un des agents se trouvant en service public au niveau 2.

1.1. 1.2 Valorisation

Par ailleurs, la valorisation des estampes pourrait être effectuée sur l'ensemble de la médiathèque, en accrochant une sélection d'œuvres dans les espaces publics et en particulier dans le forum, lorsque celui-ci n'est utilisé pour aucune exposition.

2. CAS DE FIGURE POSSIBLES

2.1 Regroupement des tâches dans un seul endroit

L'artothèque est installée dans l'ancien laboratoire de langues, où sont réalisés équipement des estampes, valorisation (accrochage) et communication de celles-ci.

L'ancien laboratoire de langues devient alors un espace pourvu d'une forte identité, où le public est invité à déambuler.

Ce cas de figure invite à opter pour une répartition des collections qui place la Bibliothèque des Arts à proximité de l'ancien laboratoire de langues.

Limites : ce cas de figure nécessite la présence de personnel dans l'espace, pour des raisons de sécurité.

2.2 Regroupement de l'équipement et de la communication d'œuvres

L'artothèque est installée dans l'ancien laboratoire de langues, où sont réalisés équipement des estampes et communication de celles-ci. Il n'y a pas d'accrochage dans

cet espace, la valorisation des estampes étant dévolue à l'ensemble des espaces de la médiathèque. Cet espace n'est ouvert au public que lors de la communication d'œuvres (et seulement aux personnes venant emprunter des œuvres).

Limites : une bonne information sur les modalités de l'utilisation de l'artothèque est à faire auprès du public, celle-ci n'ayant plus d'espace dédié visible.

ANNEXE N°1 - LISTE DES VARIANTES POUR PREMIER SCÉNARIO

Variante A

Les méthodes de langues ainsi que la borne d'utilisation descendent aussi au niveau 1.

Variante B

Transfert des revues spécialisées cinéma et musique de la salle d'actualité vers l'espace audio-vidéo, plus particulièrement les revues qui descendent directement en magasin sans être présentées en libre-accès.

Variante C

Les imprimés arts du spectacle restent aussi au niveau 1.

Variante D

Le petit espace derrière la banque de renseignement devient une réserve en libre-service pour les CD désherbés. (Incompatible avec E)

Variante E

Le petit espace derrière la banque de renseignement devient une réserve pour les CD désherbés, qui seront communiqués par le personnel assurant le service public sur cet espace. (Incompatible avec D)

Variante F

Les vidéos documentaires adoptent le même principe de classement que celui appliqué aux vidéos de fiction, à savoir le classement au nom du réalisateur. (Obligatoire avec H)

Variante G

On modifie la répartition des tâches liées au traitement et à la valorisation des collections :

- Les tables de présentation du niveau 1 sont réalisées par le département Image et Son.
- Les acquisitions et le catalogage des imprimés Cinéma-Musique sont confiés à l'équipe Image et Son.¹¹
- Les textes lus sont catalogués par le département des imprimés.¹²

Variante H

Fusion des vidéos documentaires et des fictions sur des rayonnages communs. (Nécessite F)

Variante I

Améliorer la lisibilité et l'évolutivité de la signalétique en bout de travées en remplaçant le système de bandes collées par un panneau en plexiglas, magnétique ou collé, dans lequel on insère une feuille A4 sur laquelle est imprimé le contenu du rayonnage (cf. système utilisé à la BMVR de Toulouse).

¹¹ Chiffres indicatifs : 145 acquisitions en 2004, 69 en 2003, 108 en 2005 secteur photo inclus

¹² Chiffres indicatifs : 55 acquisitions en 2004, 5 en 2003, 22 en 2002, 26 en 2005.

ANNEXE N°2 - LISTE DES VARIANTES POUR SECOND SCÉNARIO

Variante A

Les méthodes de langues et la borne d'utilisation descendent au niveau 1.

Variante B

Le petit espace derrière la banque de renseignement au niveau 1 fait office de réserve libre-service pour les CD désherbés. (Incompatible avec C)

Variante C

Le petit espace derrière la banque de renseignement devient une réserve pour les CD désherbés, qui seront communiqués par le personnel assurant le service public sur cet espace. (Incompatible avec B)

Variante D

Transfert des revues spécialisées en musique et cinéma de la salle d'actualité vers l'espace audio-vidéo.

Variante E

Les Arts du spectacle restent au niveau 1 (2 épis)¹³.

Variante F

Pas d'interclassement mais meilleure mise en évidence de l'existence des vidéos.

Variante G

Déplacer les généralités (0**) vers un meuble en bois, en resserrant les usuels & encyclopédies et les faisant tenir sur 1 seul meuble. On gagne alors 4 épis, ce qui, une fois décomptées les 10 tablettes vides des 0**, porte le nombre d'épis ajoutables à 18.5.

Variante H

Améliorer la lisibilité et l'évolutivité de la signalétique en bout de travées en remplaçant le système de bandes collées par un panneau en plexiglas, magnétique ou collé, dans lequel on insère une feuille A4 sur laquelle est imprimé le contenu du rayonnage (cf. système utilisé à la BMVR de Toulouse).

¹³ 2 épis de 10 tablettes soient $20 \times 0.84 = 16.8$ ml

ANNEXE N°3 – CHIFFRAGE DES COLLECTIONS

Vidéos documentaires du niv.2

Classe Dewey	Nb de tablettes	Mètres linéaires
060-099	4	3.36
100-199	6	5.04
200-299	4	3.36
360-399	22	18.48
4** (langues)	1	0.94
500-599 ¹⁴	12	10.08
600-699	10	8.40
79* (Sports et loisirs)	5	4.20
800-899	20	16.80
900-999	24 ¹⁵	20.16
TOTAL	108	90.82

CD ROM du niv.2

Classe Dewey	Nb de tablettes	Mètres linéaires
3**	1	0.84
4**	3.5	2.94
5**	0.5	0.42
6** & 9**	2	1.68
8**	0.5	0.42
TOTAL	7.5	6.30

CD + K7 + coffret multimédia (textes lus, méthodes de langues) niv.2

Classe Dewey	Nb de tablettes	Mètres linéaires
8**	8	6.72
4**	7 (meuble bois)	6.58

Vidéos documentaires du niv.1

Classe Dewey	Nb de tablettes	Mètres linéaires
Beaux-Arts	20	16.80
Arts du spectacle	13	10.92
Cinéma Musique	24	20.16
Photo	1.5	1.26
TOTAL	58.5	49.14

Imprimés du niv.1

Classe Dewey	Nb de tablettes	Mètres linéaires
Beaux-Arts	132	110.60
Arts du spectacle	10	8.40
Cinéma Musique	56	47.04
Photo	7	5.88
TOTAL	205	171.92

¹⁴ classées sur la travée signalée « 600-699 »¹⁵ dont 2 tablettes Poitou-Charentes

CD Rom du niv.1

Classe Dewey	Nombre de tablettes	Mètres linéaires
708.4-779.9	2	1.68

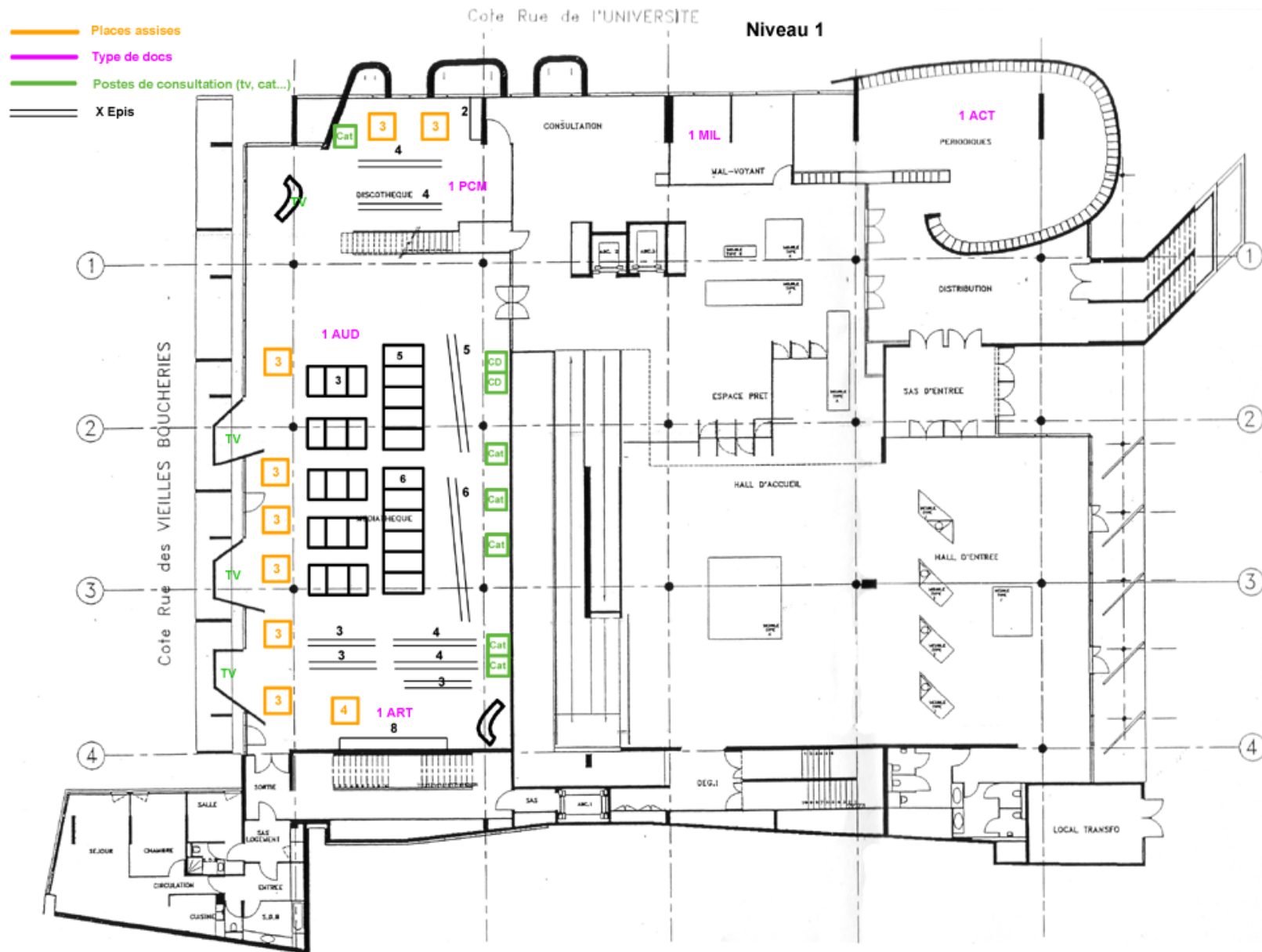
Total « Bibliothèque des Arts » : 146.72 ml (175 tablettes) (arts du spectacle inclus)

Total « Cinéma-Musique » : 67.20 ml (80 tablettes)

Total « Photo » 7.14 ml (8.5 tablettes)

Total « Arts du spectacle » : 19.32 ml (23 tablettes)

ANNEXE N°4 – PLAN DE LA MISE EN ESPACE ACTUELLE DES NIVEAUX 1 ET 2



***Annexe 4 - Résultats de l'enquête menée
auprès du public du 13/10/2005 au
28/10/2005***

Du 13/10/2005 au 28/10/2005, une enquête a été menée auprès du public de la médiathèque, sous forme de questionnaires distribués sur différents créneaux horaires dans les espaces publics.

L'idée était de recueillir par le biais de cette enquête des éléments susceptibles de constituer une aide à la décision par rapport aux possibilités de réimplantation des collections.

Concernant les conditions dans lesquelles l'enquête s'est déroulée, il faut souligner, d'une part la participation des équipes audio-vidéo et imprimés, que ce soit pour la distribution ou pour la récupération de questionnaires ; d'autre part, le bon accueil réservé par les interrogés à cette démarche, puisque seul un très faible nombre de personnes (4 ou 5) a refusé de répondre, et que les questionnaires retournés sont tous exploitables.

Nombre de questionnaires exploitables recueillis : 200

Proportion de répondants inscrits : 64.32%

Explications relatives à la méthode de dépouillement

Colonne « Assimilés NSP » :

Pour chaque question posée, les réponses ont été portées dans des tableaux. La colonne intitulée « Assimilés NSP » correspond à la différence entre le nombre de questionnaires dépouillés et le nombre de réponses recueillies pour cette question : on suppose que ce chiffre reflète une non-compréhension des termes de la question posée, mais il peut aussi bien s'agir d'un refus d'y répondre. Par exemple, (*tableau n°1*) 15 interrogés ne se prononcent pas sur leur fréquentation de la vidéothèque-discothèque, alors que toutes les fréquences de fréquentation (de « A chaque fois » à « Jamais ») sont proposées en réponse : on peut supposer que ces 15 interrogés n'identifient pas l'espace en question.

Modes de calcul

Pour les questions entraînant une réponse en terme de fréquence d'utilisation, un coefficient est appliqué à chaque fréquence : 3 pour « A chaque fois », 2 pour « Souvent », 1 pour « de temps en temps », 0 pour « Jamais ». Ainsi, l'intensité de la fréquentation d'un espace donné, ou de l'utilisation d'un mode de recherche, est égale à la somme pondérée du nombre d'occurrences obtenu pour chaque fréquence.

Exemple (*tableau n°1, ligne 1*) :

importance relative de la vidéothèque-discothèque = $3*53 + 2*43 + 1*66 + 0*23 = 311$

Fréquentation des espaces

Tableau n° 1 et graphique n°1

L'espace le plus fréquenté est la vidéothèque-discothèque. Juste après viennent les espaces Littérature et Documentaires.

En revanche, le fonds Orcades et la Fanzinothèque sont peu cités : seuls 4 répondants affirment fréquenter la fanzinothèque « souvent » ou « à chaque fois » ; et 7 répondants déclarent la même chose pour le fonds Orcades. Par ailleurs, on relève que le nombre de répondants « Assimilés NSP » est 1.5 fois plus élevé qu'ailleurs (la moyenne étant de 27.1), ce qui laisse supposer une forte méconnaissance, ou une non-identification de ces espaces.

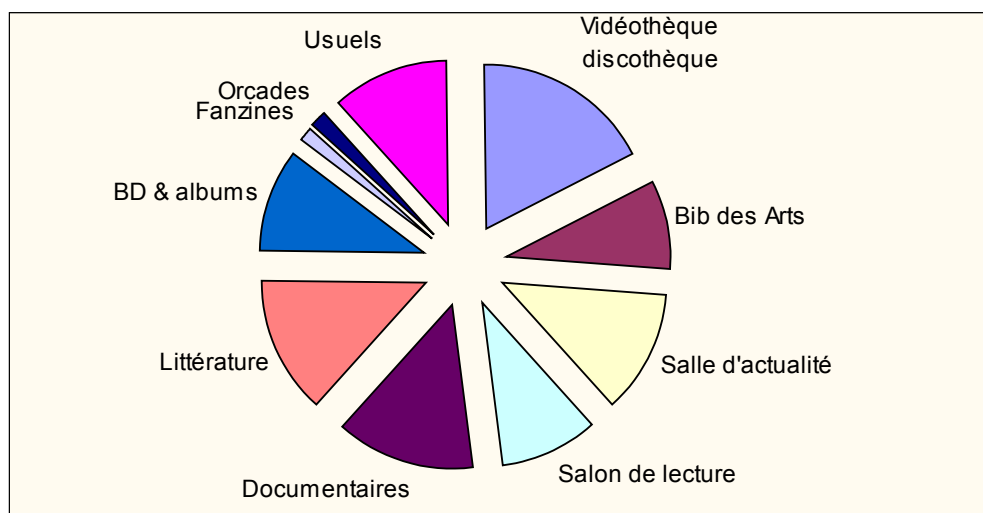
La Bibliothèque des Arts se classe avant-dernière, loin devant les deux derniers ex-aequo néanmoins. On remarque que, si le nombre de personnes à avoir répondu « Jamais » est important (77, contre 66.3 en moyenne), le nombre de « Assimilés NSP » est en revanche modeste (22, contre 27.1 en moyenne). La relative modestie de sa fréquentation n'est donc pas, a priori, imputable à une méconnaissance de son emplacement.

Tableau n°1

Lorsque vous venez à la médiathèque, vous arrive-t-il de vous rendre dans les espaces suivants :

	A chaque fois	Souvent	De temps en temps	Jamais	Assimilés NSP	Importance relative de cet espace	Classement
Vidéotheque-Discothèque	53	43	66	23	15	311	1
Bib des Arts	15	18	68	77	22	149	8
Salle d'actualité	23	40	58	53	26	207	4
Salon de lecture	20	22	60	74	24	164	7
Documentaires	29	42	65	41	23	236	2
Littérature	30	43	60	45	22	236	2
BD & albums	21	31	51	72	25	176	6
Fanzines	1	3	18	138	40	27	9
Fonds Orcades	2	5	11	140	42	27	9
Usuels	18	38	74	38	32	204	5

Graphique n°1



Méthode de recherche

Tableau n°2 et Graphique n°2

La méthode la plus souvent utilisée est la recherche directement sur les rayonnages. En deuxième position vient la recherche sur catalogue informatique, puis loin derrière les questions aux bibliothécaires. La recherche par consultation des tables de présentation est assez marginale.

Concernant le recours aux bibliothécaires et l'utilisation des tables de présentation, le résultat est sans surprise. On ne s'étonnera pas que les bibliothécaires soient moins sollicités que le catalogue informatique, dans la mesure où ils sont justement fréquemment appelés sur des recherches pour lesquelles l'outil informatique n'a pas donné les résultats voulus. Le fait que l'utilisation des tables soit marginale est tout à fait cohérent avec leur vocation, qui est d'être un moyen de découverte et non outil de recherche principal.

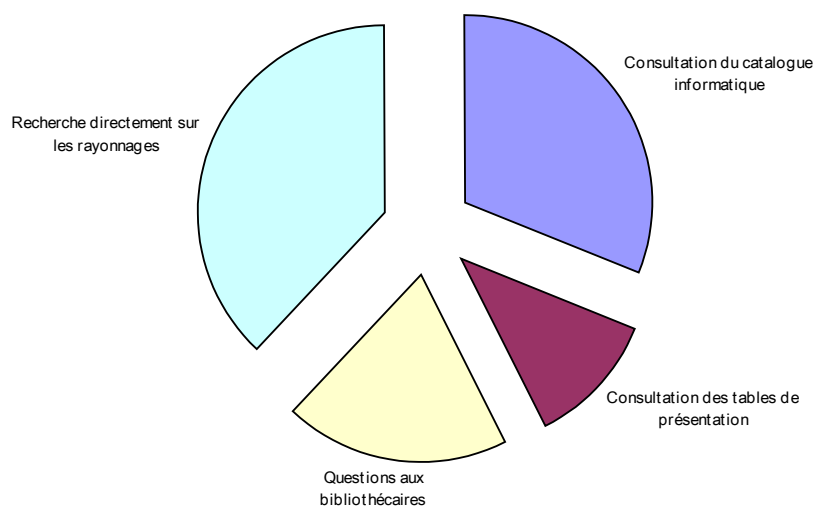
On peut en revanche s'étonner de voir la recherche directement sur rayonnages supplanter l'utilisation du catalogue informatique. Ce constat incite à soigner particulièrement, et pourquoi pas à renforcer, la signalétique portée sur le mobilier.

Tableau n°2

Quelle méthode utilisez-vous pour trouver les documents qui vous intéressent ?

	Toujours	Souvent	De tps en tps	Jamais	Assimilés NCP	Importance de ce mode de recherche	Classement
Informatique	61	42	48	28	21	315	2
Tables de présentation	6	24	52	58	60	118	4
Questions	14	32	89	34	31	195	3
Rayonnages	65	81	31	3	20	388	1

Graphique n°2



Usages de la médiathèque

Tableau 3, 3bis et graphique 3

Les deux usages plébiscités par les interrogés sont l'emprunt de documents et le travail sur place avec leurs propres documents, qui arrivent quasiment à égalité. Un peu plus de la moitié des interrogés qui déclarent venir travailler sur place avec leurs documents personnels sont inscrits.

En troisième position, la lecture sur place se situe aussi au-dessus de la moyenne des usages déclarés (85 contre une moyenne de 63.3).

Ensuite, loin derrière, viennent dans l'ordre l'écoute de musique, les rencontres et expositions, et en dernière position le visionnement de vidéo.

A l'exception de l'emprunt de documents, il n'y a pas de différence notable dans les usages de la médiathèque selon que l'on considère les interrogés inscrits ou les interrogés non inscrits : d'un côté comme de l'autre, travail sur place et lecture sur place prévalent largement sur les autres usages proposés.

L'écoute de musique sur place est plus citée chez les inscrits (15%) que chez les non inscrits (6%). Concernant le visionnement de vidéo sur place, la proportion est exactement la même d'un côté comme de l'autre.

Par rapport à la mise en espace des collections, ces résultats indiquent qu'il convient d'insister sur l'importance des conditions de consultation et de travail sur place : 62% des interrogés déclarent venir travailler sur place avec leurs propres documents, et 43% venir lire sur place. Il semble donc contre-indiqué de réduire le nombre de places assises et de tables de travail.

Tableau n°3

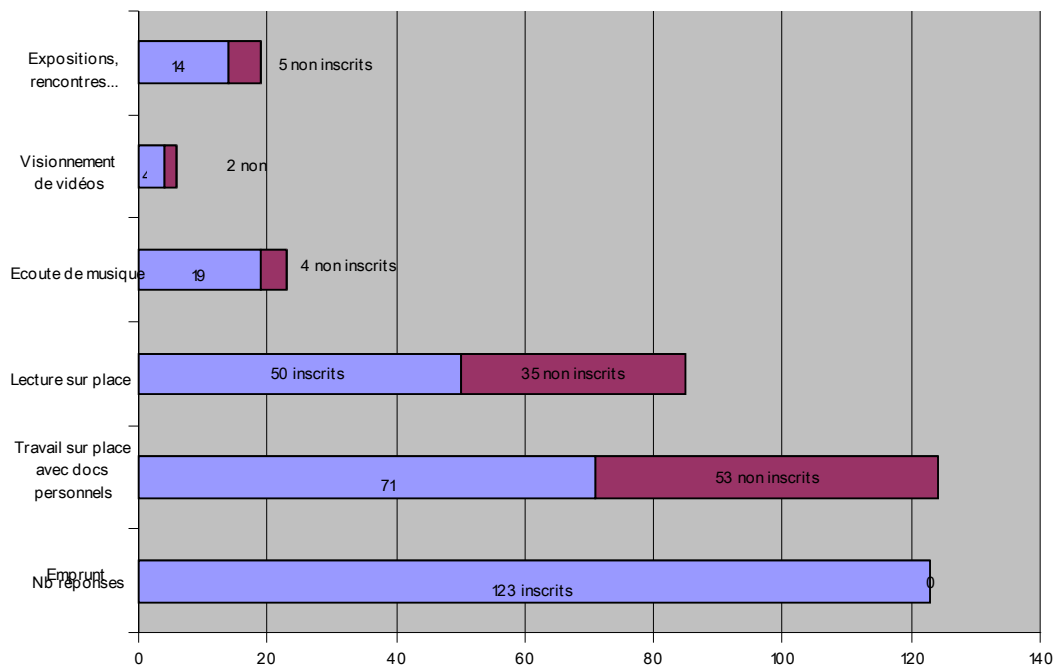
Vous venez plutôt à la médiathèque pour :

	Nombre	Dont inscrits	Pourcentage d'inscrits dans les réponses	Importance relative de cet usage (%)
Emprunt	123	123	100	32,37
Travail sur place	124	71	57,26	32,63
Lecture sur place	85	50	58,82	22,37
Ecoute musique	23	19	82,61	6,05
Visionnement vidéo	6	4	66,67	1,58
Rencontres, expos...	19	14	73,68	5,00

Tableau n° 3bis

	Interrogés déclarant cet usage	Proportion des inscrits déclarant cet usage	Proportion des non-inscrits déclarant cet usage
Emprunt	62%	95%	0%
Travail sur place	62%	55%	75%
Lecture sur place	43%	39%	49%
Ecoute musique	12%	15%	6%
Visionnement vidéo	3%	3%	3%
Rencontres, expos...	10%	11%	7%

Graphique n°3



Utilisation de documents

Tableaux n°4 et 5, Graphique n°4

Consultation sur place

Le type de document le plus consulté est de loin le livre. Ensuite viennent les périodiques, puis les CD (se situant juste au-dessous de la moyenne, avec un poids de 223 pour une moyenne de 239.8). Le type de document le moins consulté sur place est la vidéo documentaire.

Il est à noter que le nombre de non réponse sur la ligne « vidéos documentaires » est trois fois plus élevé que pour les autres lignes de cette question : on peut en déduire deux choses, soit les répondants ne connaissent pas leur existence, soit ils ne comprennent pas la formulation.

Emprunt

Concernant les emprunts, l'ordre est le même que pour la consultation (les périodiques sont exclus de ce champ). Les livres arrivent en tête, bien que leur avance soit bien moindre que pour la consultation. Les CD occupent la deuxième position, avec cette fois un score supérieur à la moyenne (222 contre une moyenne de 202.75). Les vidéos documentaires sont à nouveau en dernière position.

Ces résultats sont à interpréter avec prudence, dans la mesure où ils amènent à comparer des pans de collections sans commune mesure d'un point de vue numérique. L'importance numérique du fonds de vidéos est bien inférieure à celle des livres. Ceci étant, on note que, si les vidéos documentaires obtiennent des scores inférieurs à ceux des vidéos de fiction, l'écart entre les deux n'est pas énorme pour autant.

Tableau n°4

Que consultez-vous sur place et à quelle fréquence ?

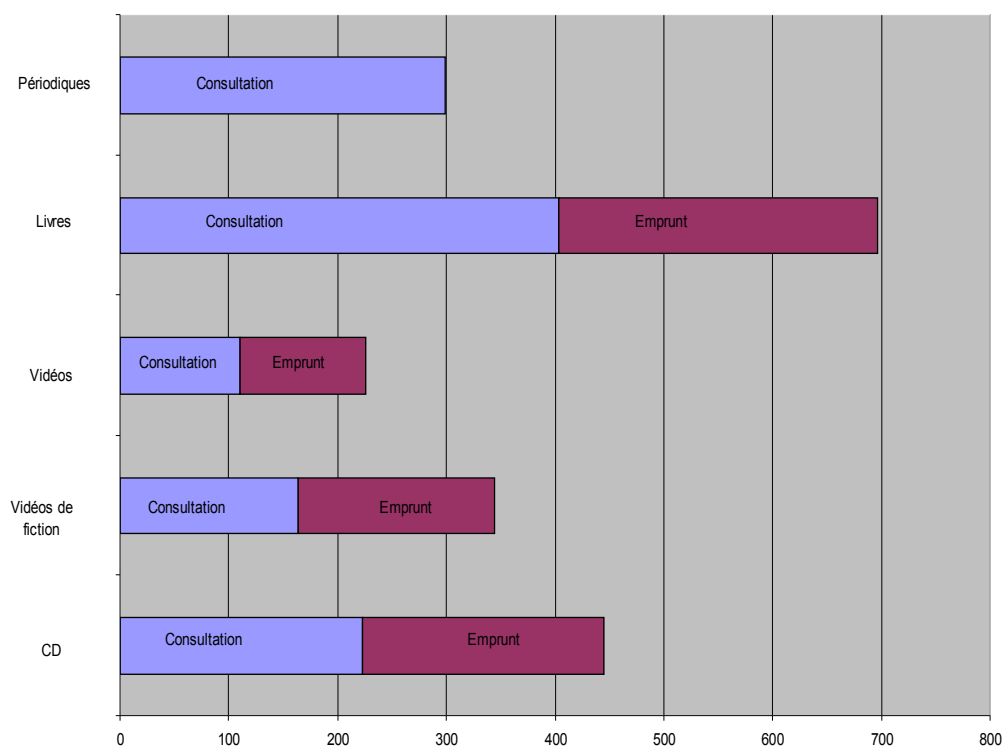
	1/semaine	1/mois	Moins souvent	Jamais	Assimilés NSP	Imptce du support	Classement
CD	35	40	38	58	29	223	3
VD Fiction	19	35	37	75	34	164	4
VD Doc	6	22	48	41	83	110	5
Livres	90	53	27	14	16	403	1
Périodiques	50	50	49	23	28	299	2

Tableau n°5

Qu'empruntez-vous et à quelle fréquence ?

Emprunts	1/semaine	1/mois	Moins souvent	Jamais	Assimilés NSP	Imptce du support	Classement
CD	36	47	20	12	85	222	2
VD Fiction	27	38	23	21	91	180	3
VD Doc	8	23	46	33	90	116	4
Livres	54	57	17	3	69	293	1

Graphique n°4



Cas particulier des vidéos documentaires

Tableaux n° 6 et 7, Graphiques n°5 et 6

La fin du questionnaire portait plus particulièrement sur les vidéos documentaires. Un tiers des répondants déclare utiliser (c'est-à-dire emprunter ou consulter) des vidéos documentaires. Ce taux est cohérent avec le résultat des deux questions précédentes (38% et 38.5%). La vidéo documentaire est de loin le type de document le moins emprunté et le moins consulté.

Parmi les personnes ayant répondu oui à cette question, plus de la moitié déclarent chercher les vidéos documentaires par thème. Ce mode de recherche arrive loin devant, dans l'ordre, la recherche par réalisateur et la recherche d'une vidéo avant tout, qui sont à peu près à égalité.

Concernant les répercussions sur l'implantation des collections, l'interprétation des résultats ne présente aucun caractère d'évidence, et incite à proposer des déductions mais aussi à accompagner celles-ci de réserves :

Déduction n°1 : la recherche par thème étant largement majoritaire, il faut dans le cadre d'une réimplantation des collections conserver le principe de l'organisation thématique des vidéos documentaires.

Mais : ce résultat est-il significatif, dans la mesure où il ne tient aucun compte de la majorité des interrogés, ceux qui n'utilisent jamais les vidéos documentaires ?

Déduction n°2 : la proportion d'interrogés déclarant ne jamais avoir recours aux vidéos documentaires étant importante (2/3), il faudrait rendre celles-ci plus visibles afin d'améliorer ce résultat.

Mais : cette non-utilisation majoritaire est-elle vraiment le fait d'un manque de visibilité des vidéos documentaires ?

Tableau n°6

Vous arrive-t-il d'emprunter et/ou de consulter sur place des DVD ou vidéos documentaires ?

	Nb occurrences	Part relative
Oui	65	33,51%
Non	129	66,49%

Graphique n°5

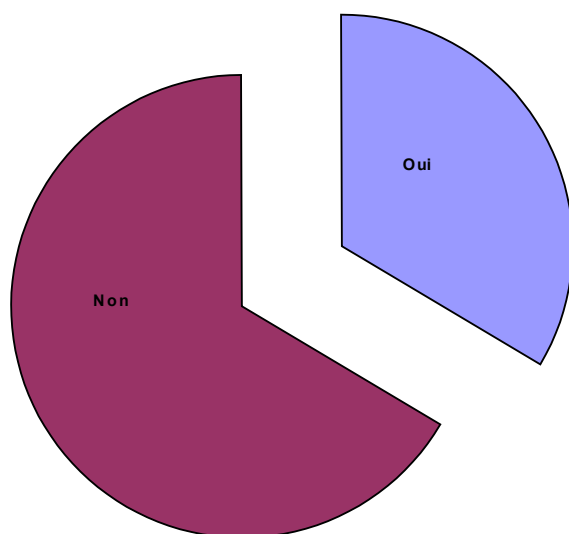
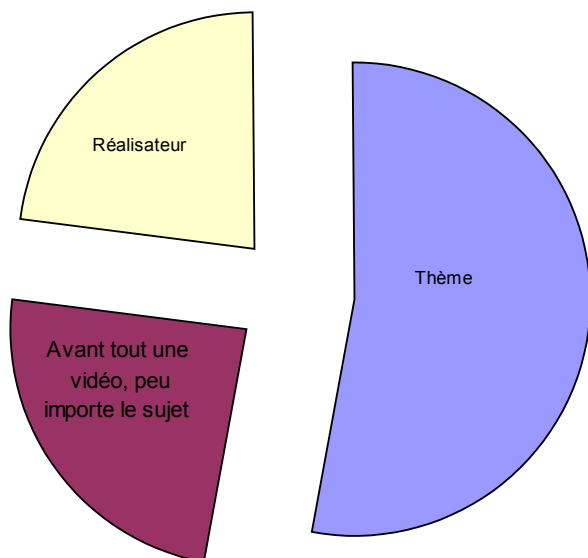


Tableau n°7

Si oui, quelle formulation décrit-elle le mieux votre démarche :

	Nb Occurrences	Poids relatif
Je choisis plutôt ces DVD ou vidéos documentaires sur un thème	39	53%
Je choisis plutôt ces DVD ou vidéos documentaires en fonction du réalisateur	18	24%
Je cherche avant tout un DVD ou une vidéo documentaire, sans idée précise de thème ou de réalisateur	17	23%

Graphique n°6



Orientation et signalétique

Tableaux n°8 et 9

L'orientation dans la médiathèque est jugée satisfaisante par une large majorité d'interrogés (86%). Cependant, la plupart des insatisfaits, et même quelques interrogés se déclarant globalement satisfaits, étayent leur réponse de commentaires formulés librement. Une partie de ceux-ci,¹⁶ récapitulés ci-dessous, laissent entendre que la signalétique pourrait être améliorée :

1. « Simple de s'orienter oui, mais bien indiqué peut-être moins »
2. « Le nom et le contenu des salles n'est pas assez lisible »
3. « Manquent des panneaux fléchés »
4. « Pas toujours: j'ai mis 4 ans à trouver la salle des périodiques »
5. « Les espaces sont mal indiqués. Certains documents sont non existants sur les panneaux »
6. « Les panneaux près des ascenseurs sont succincts. Dans les espaces la signalétique n'est pas très claire. »
7. « Il manque des panneaux indicateurs pour la recherche de documents »
8. « Il est simple de s'orienter mais beaucoup d'espaces ne sont pas bien indiqués (les tables situées derrière l'espace BD) »
9. « Globalement il est aisé de s'orienter même si tous les espaces ne sont pas indiqués (Dictionnaires, que-sais-je, etc.) »
10. « Les espaces sont bien indiqués au sein d'un étage, un peu moins d'un étage à un autre »
11. « L'architecture de la médiathèque est assez compliquée. Je la fréquente depuis un an et je pense ne pas en connaître la moitié de toutes ces salles. »
12. « Certaines salles sont restées longtemps inconnues pour moi »
13. « Pas assez de panneaux directionnels »
14. « On se perd assez dans la recherche documentaire »
15. « Pour la recherche de documents ce n'est pas toujours évident »
16. « Circulation aisée, mais un effort pourrait être fait dans l'indication des différentes salles »
17. « Manque de signalétique peut-être »
18. « Les espaces pourraient être mieux indiqués »

¹⁶ Pour l'intégralité des commentaires libres ayant trait à la signalétique et à l'orientation dans les espaces, voir tableau n°9 page suivante.

Tableau n°8

Trouvez-vous qu'il est simple de s'orienter dans la médiathèque ? Estimez-vous que les différents espaces sont bien indiqués ?

	Nb occurrences	Part
oui	172	86,00%
non	13	6,50%
sans opinion	15	7,50%

Tableau n°9

Remarques sur l'orientation et la signalétique

« Simple de s'orienter oui, mais bien indiqué peut-être moins »
« Le nom et le contenu des salles n'est pas assez lisible »
« Manquent des panneaux fléchés »
« Pas toujours: j'ai mis 4 ans à trouver la salle des périodiques »
« Je pense qu'on peut mieux faire »
« On ne peut pas se perdre si on sait ce qu'on veut »
« Oui, enfin je vais où je connais quoi »
« L'espace cinéma est un peu caché »
« Il est bien utile de trouver avec les postes informatiques des renseignements de localisation facilitant la recherche »
« Je ne viens pas fréquemment et généralement je me stoppe à la disco vidéothèque »
« Oui sauf s'il s'agit de chercher les toilettes! »
« C'est simple, mais on marche beaucoup »
« Les espaces sont mal indiqués. Certains documents sont non existants sur les panneaux »
« Les panneaux près des ascenseurs sont succincts. Dans les espaces la signalétique n'est pas très claire. »
« Il manque des panneaux indicateurs pour la recherche de documents »
« Il est simple de s'orienter mais beaucoup d'espaces ne sont pas bien indiqués (les tables situées derrière l'espace BD) »
« Globalement il est aisé de s'orienter même si tous les espaces ne sont pas indiqués (Dictionnaires, que-sais-je, etc.) »
« Les espaces sont bien indiqués au sein d'un étage, un peu moins d'un étage à un autre »
« L'architecture de la médiathèque est assez compliquée. Je la fréquente depuis un an et je pense ne pas en connaître la moitié de toutes ces salles. »
« Certaines salles sont restées longtemps inconnues pour moi »
« Il est difficile de savoir où chercher les livres après une recherche sur ordinateur »
« Pas assez de panneaux directionnels »
« On se perd assez dans la recherche documentaire »
« Pour la recherche de documents ce n'est pas toujours évident »
« Circulation aisée, mais un effort pourrait être fait dans l'indication des différentes

salles »
« Manque de signalétique peut-être »
« Les espaces pourraient être mieux indiqués »

Classement des documents

A la question sur les méthodes de recherche utilisées succédait une question ouverte, formulée de la manière suivante : « Avez-vous des observations à faire sur la façon dont les documents sont classés ? ». Voici un extrait des réponses obtenues ¹⁷:

Plusieurs interrogés soulignent une certaine difficulté à saisir le plan de classement :

- « Un petit livret de 4-5 pages, précisant le classement, serait utile. »
- « Les livres sont difficiles à trouver dans les rayons. »
- « Les rayons sont assez bien répartis. Mais dans chaque étagère on ne sait pas toujours dans quelle rubrique on est. Peut-être faudrait-il mettre plus en évidence les "sous-rubriques". »
- « En rayonnages, les marques sur le classement ne sont pas assez claires. Autrement, les documents sont classés très logiquement. »
- « Faciliter l'accès aux livres (suivre une logique, ne pas mélanger les genres). »

Certains évoquent des problèmes avec la recherche informatique :

- « Une formation quant au réseau informatique serait la bienvenue, et un accès illimité à internet serait le rêve... »
- « La base de données informatique est très mal conçue, notamment en ce qui concerne les périodiques. »
- « Le document recherché n'apparaît pas toujours lors de la consultation du catalogue informatique. »
- « Pour les recherches sur ordinateur, le logiciel demande trop de précisions sur les livres, si l'on fait la moindre erreur sur le titre ou l'auteur, on ne trouve rien, ce qui est dommage quand on ne connaît pas son sujet à fond. »

L'organisation du secteur littérature fait l'objet de quelques remises en cause...

- « Il n'y a pas de différence entre la langue française et les langues étrangères dans le secteur littérature. »
- « Difficulté à s'y retrouver dans le rayon littérature. »
- « Pour la littérature, ce serait bien de séparer les genres: policier, SF... »
- « Peut-être qu'un rangement par genre serait plus pratique. »
- « Il serait intéressant de séparer les documents anglais et français dans le rayon littérature. »
- « Le classement des romans n'est pas évident au départ. »
- « Il m'arrive d'aller aux Trois-Cités, où pour aller plus vite, le tri est pré-établi (voyages, biographies, policiers, actu) »

¹⁷ Cf. liste exhaustive, tableau n°10

... de même que d'autres choix de découpage thématique :

- « Peut-être pour les vidéos/DVD une classification par genres serait plus facile. »
- « Une division en + de styles musicaux pour les CD »
- « Il serait plus cohérent de trouver la bibliothèque musique à côté de la discothèque. »
- « L'espace CD est important. Peut-être faudrait-il détailler un peu plus la rubrique rock: pop/varieté internationale, rock français, rock indépendant, Hard rock... »
- « Peut-être une remarque sur la possibilité de classer le fonds Orcades par thématiques. »
- « C'est une drôle d'idée de trouver les livres de psychologie avec des livres de sport (proches). »
- « Il est dommage que l'espace histoire de l'Art soit séparé de l'espace documentaire. »
- « Des fois pour trouver les vidéos ou DVD c'est difficile car on ne connaît pas toujours le nom de l'auteur ou du film dû aux traductions d'une langue à l'autre ce n'est pas pareil. »

L'apport essentiel de ces remarques est de mettre en évidence l'intérêt d'expliquer le plan de classement en vigueur, ainsi que l'utilisation du catalogue informatique.

Tableau n°10

Observations sur la façon dont les documents sont classés

« Peut-être pour les vidéos/DVD une classification par genres serait plus facile. »
« Une division en + de styles musicaux pour les CD »
« Une meilleure mise à jour du catalogue informatique »
« Très pratique pour les CD, mais pour les livres c'est un peu différent (pour les usuels de langues notamment qui sont un peu à l'écart des autres) »
« Un petit livret de 4-5 pages, précisant le classement, serait utile. »
« Il serait plus cohérent de trouver la bibliothèque musique à côté de la discothèque. »
« L'espace CD est important. Peut-être faudrait-il détailler un peu plus la rubrique rock: pop/variété internationale, rock français, rock indépendant, Hard rock... »
« Il n'y a pas de différence entre la langue française et les langues étrangères dans le secteur littérature. »
« Difficulté à s'y retrouver dans le rayon littérature. »
« La base de données informatique est très mal conçue, notamment en ce qui concerne les périodiques. »
« Une formation quant au réseau informatique serait la bienvenue, et un accès illimité à internet serait le rêve... »
« Les livres sont difficiles à trouver dans les rayons. »
« Peut-être une remarque sur la possibilité de classer le fonds Orcades par thématiques. »
« C'est une drôle d'idée de trouver les livres de psychologie avec des livres de sport (proches). »
« Les rayons sont assez bien répartis. Mais dans chaque étagère on ne sait pas toujours dans quelle rubrique on est. Peut-être faudrait-il mettre plus en évidence les "sous-rubriques". »
« Il n'y a pas grand-chose à dire, tout est bien répertorié sauf quand nous les utilisateurs on ne rend pas l'objet à sa place initiale et surtout dans le rayon "Droit, codes", les manuels de droit privé, droit public et droit communautaires sont mélangés. »
« Je n'ai jamais eu de difficulté spéciale, sauf peut-être pour les dictionnaires généraux. [la façon dont les documents sont rangés] me convient, en particulier pour la philosophie sur laquelle je travaille. »
« A part quelques cotes incorrectes sur les livres et un plan pas toujours précis sur les postes, ça va. »
« Le document recherché n'apparaît pas toujours lors de la consultation du catalogue informatique. »
« Il est dommage que l'espace histoire de l'Art soit séparé de l'espace documentaire. »
« Des fois pour trouver les vidéos ou DVD c'est difficile car on ne connaît pas toujours le nom de l'auteur ou du film dû aux traductions d'une langue à l'autre ce n'est pas pareil. »
« Manquent quelques "plaquettes" de délimitation-matérialisation d'artistes pour les CD. Sinon c'est très satisfaisant pour les rayonnages. »

« Pour la littérature, ce serait bien de séparer les genres: policier, SF... »
« Peut-être qu'un rangement par genre serait plus pratique. »
« Il serait intéressant de séparer les documents anglais et français dans le rayon littérature. »
« Classement au niveau informatique notamment au niveau des entrées »
« Il arrive que dans les rayons CD les CD soient mal rangés càd pas dans l'ordre alphabétique où ils sont habituellement rangés. »
« Un peu plus de rangement dans les rayons serait agréable. Le rayon BD est assez compliqué pour s'y repérer. C'est plus simple à la médiathèque des enfants. »
« Pour les recherches sur ordinateur, le logiciel demande trop de précisions sur les livres, si l'on fait la moindre erreur sur le titre ou l'auteur, on ne trouve rien, ce qui est dommage quand on ne connaît pas son sujet à fond. »
« Le classement des romans n'est pas évident au départ. »
« En rayonnages, les marques sur le classement ne sont pas assez claires. Autrement, les documents sont classés très logiquement. »
« Il m'arrive d'aller aux Trois-Cités, où pour aller plus vite, le tri est pré-établi (voyages, biographies, policiers, actu) »
« Faciliter l'accès aux livres (suivre une logique, ne pas mélanger les genres). »

Conclusion

Implications pour la réorganisation des collections

Si les résultats de cette enquête apportent quelques éléments pouvant éclairer les décisions prises concernant la réimplantation des collections (en particulier dans la mesure où ils confirment certaines hypothèses à l'origine du projet de réimplantation), les choix qui seront effectués relèvent avant tout d'une compétence bibliothéconomique. Ceci est particulièrement visible pour les résultats obtenus concernant les vidéos documentaires. Les usagers n'ont pas la vue d'ensemble nécessaire pour fournir des indications précises de réorganisation et de redécoupage des collections ; surtout, la diversité de leurs attentes et de leurs besoins ne permet pas d'aboutir à une organisation qui fasse l'unanimité.

En revanche, les réponses ou remarques qu'ils ont exprimées donnent des indications sur la manière de conduire une réimplantation d'une partie des collections.

L'importance capitale de l'information quant au découpage des collections ressort bien dans les réponses recueillies : pour le lecteur, l'essentiel n'est pas tant la nature du plan de classement que sa clarté. Deux conséquences dérivent de ce constat :

1. Si des changements sont apportés, ils doivent impérativement faire l'objet d'une information largement diffusée.
2. L'information sur la répartition des collections passe aussi par une signalétique claire et visible : la prépondérance de la recherche sur rayonnages semble inviter à renforcer en particulier la signalétique présente au niveau du mobilier.

La médiathèque est appréciée par une majorité d'interrogés, inscrits ou non, en tant que lieu où l'on peut passer du temps (de travail, de loisir) : il conviendrait donc de privilégier avant tout la qualité de l'environnement dans les espaces publics, et d'éviter autant que possible toute modification conduisant à réduire le nombre de places assises. De la même manière, la préférence des interrogés pour la recherche directement sur les rayonnages incite à ne pas empiéter non plus sur la largeur des espaces de circulation. Par conséquent, la réorganisation des collections ne doit pas se traduire par l'ajout de rayonnages au détriment de places assises ou du confort de la circulation entre les travées. Ce constat a aussi des implications sur la gestion de l'accroissement des collections.

Les réponses recueillies invitent par ailleurs à interroger la raison d'être du fonds Orcades sous sa forme actuelle. Il semble qu'il ne soit pas bien identifié : seuls 9% des répondants ont déclaré le fréquenter, alors que 20% d'entre eux ne répondent pas du tout à la question.

Indications sur la façon dont la Médiathèque est perçue

Pour conclure d'une manière plus générale sur la perception de la Médiathèque par les personnes interrogées, cette sélection de commentaires ajoutés librement en fin de questionnaire semble indiquer que l'établissement est très apprécié (en dépit de quelques remarques concernant les horaires)¹⁸ :

- « Très bon accueil de la part des agents de la bib. Continuez comme ça! »

¹⁸ L'intégralité des commentaires libres figure dans le tableau n°11

- « C'est un lieu très agréable et appréciable pour y travailler. Peut-être ouvrir un peu plus tôt le matin! Les horaires du soir sont très bien. »
- « La médiathèque demeure un lieu paisible où cohabitent convivialité et animation. Seul bémol: les pannes récurrentes de la machine à café désolent les accros à la caféine! »
- « La médiathèque est pour moi un lieu privilégié. Dommage qu'elle ne soit pas ouverte le dimanche. »
- « Etant étudiant en 2ème cycle, je suis satisfait des services de la médiathèque. J'y trouve tout ce qui est nécessaire pour travailler et se concentrer. »
- « La médiathèque est une réussite. Je regrette juste qu'elle n'ouvre pas plus tôt le matin (10h par exemple). Merci à toute l'équipe de faire fonctionner ce magnifique outil de savoir et d'information. »
- « La médiathèque est un endroit plaisant. »
- « Je trouve que la médiathèque est un lieu agréable pour tous, petits et grands. »
- « Il est agréable de s'y rendre pour le calme (niveau 2) »
- « J'apprécie beaucoup de venir à la médiathèque et la variété des documents proposés, en particulier le fonds Orcades. Cependant je trouve que la vidéothèque manque de DVD récents. »
- « La médiathèque est le lieu où je préfère travailler. De plus, j'aime aussi y passer du temps pendant mes loisirs. »
- « Très belle médiathèque, abonnement très peu coûteux pour les étudiants, espace de travail très agréable. Inconvénients: les horaires, surtout le lundi et le samedi après-midi! Petits inconvénients: très froid l'hiver, trop bruyant le samedi. »
- « Agréable pour travailler. »
- « Accès informatique non spontané pour une personne de 56 ans! Mais il faut vivre dans son époque. L'ambiance calme et en même temps vivante est appréciable. Merci. »
- « Satisfait des prestations servies par la médiathèque. »
- « Bonne organisation. Personnel agréable et la médiathèque est un bon lieu de travail. »
- « C'est une chance d'avoir un endroit comme la médiathèque à Poitiers. Je suggère juste une sélection plus variée dans les styles de musiques modernes: électro, techno, dub, hip-hop, trip-hop, hard-tek, acid-jazz. »
- « Une équipe de bibliothécaires très sympathique et des locaux agréables. »
- « L'architecture et l'espace de cette médiathèque est très agréable! »
- « La possibilité de travailler certains jours jusqu'à 22H est une vraie bonne idée, et une vraie chance. Dommage, tout inconvénient écarté, que cela ne soit pas plus souvent, et même parfois toute la nuit! Merci à vous et bonne continuation. »
- « Vive reconnaissance aux bibliothécaires. »

- « Je suis étudiante et la médiathèque est un très bon lieu d'étude, je dirais même le seul. Malheureusement étant à la faculté des sciences, je remarque qu'il n'y a pas assez de supports scientifiques. A part cela, je suis tout à fait satisfaite. Merci. »
- « Les bibliothécaires sont très accueillants, et toujours disponibles quand on a besoin de renseignements. »
- « C'est un lieu agréable et beau où il est plaisant de travailler et de flâner. Toute génération s'y retrouve et c'est très plaisant. »

Tableau n°11
Commentaires divers

« J'apprécie la médiathèque lorsqu'elle ferme à 22H. C'est agréable de pouvoir y travailler. »
« Certains films plus anciens (années 60) sont très intéressants. »
« Les fonds de DVD internationaux pourraient être plus fournis, mais ensemble satisfaisant. (Peu de DVD de réalisateurs indiens ou asiatiques). »
« Les travaux du niveau 2 vont-ils durer longtemps? »
« Très bon accueil de la part des agents de la bib. Continuez comme ça! »
« C'est un lieu très agréable et appréciable pour y travailler. Peut-être ouvrir un peu plus tôt le matin! Les horaires du soir sont très bien. »
« J'ai du mal à cerner le travail de certains personnels de la médiathèque. On pourrait penser à des badges nom-fonction comme pour les fonctionnaires (sic)! »
« Je trouve qu'il n'y a pas assez de places assises. Je trouve aussi la médiathèque bruyante, les bruits venant du hall-cafeteria, le seul coin tranquille étant la maison du moyen-âge. »
« La médiathèque demeure un lieu paisible où cohabitent convivialité et animation. Seul bémol: les pannes récurrentes de la machine à café désolent les accros à la caféine! »
« La médiathèque est pour moi un lieu privilégié. Dommage qu'elle ne soit pas ouverte le dimanche. »
« Etant étudiant en 2ème cycle, je suis satisfait des services de la médiathèque. J'y trouve tout ce qui est nécessaire pour travailler et se concentrer. »
« Il faut surtout revoir votre heure d'ouverture. Si vous pouviez par exemple ouvrir à 10h, ce serait une bonne chose pour vos lecteurs. »
« Et l'ouverture le dimanche? »
« La médiathèque est une réussite. Je regrette juste qu'elle n'ouvre pas plus tôt le matin (10h par exemple). Merci à toute l'équipe de faire fonctionner ce magnifique outil de savoir et d'information. »
« Faites un effort pour commander plus de CD. Il faudrait une boîte de suggestions pour pouvoir faire des suggestions sur quoi acheter. »
« Une fermeture plus tardive le samedi. »
« Les horaires sont peu appropriés à la vie estudiantine. Il est en effet regrettable que la médiathèque ne soit pas ouverte le lundi, il serait aussi bien d'ouvrir plus tôt le matin. »
« Les horaires d'ouverture sont peu appropriés à la vie estudiantine. Il serait préférable d'ouvrir dès 10h le matin et le lundi. »
« Ce serait pratique de mettre des poubelles dans les salles de travail. »
« J'ajouterai juste qu'il est parfois difficile de trouver une place libre pour travailler. »
« Il manque certains documents. »
« La médiathèque est un endroit plaisant. »
« Il est fort dommage que la médiathèque ne soit pas ouverte le lundi, et que parfois les horaires soient un peu juste pour les étudiants. »
« Je trouve que la médiathèque est un lieu agréable pour tous, petits et grands. »
« Il est agréable de s'y rendre pour le calme (niveau 2) »
« J'apprécie beaucoup de venir à la médiathèque et la variété des documents proposés, en particulier le fonds Orcades. Cependant je trouve que la vidéothèque manque de DVD récents. »
« Au 2è niveau, vivement que les travaux soient terminés et que les tables de travail soient à nouveau accessibles. »

« La médiathèque est le lieu où je préfère travailler. De plus, j'aime aussi y passer du temps pendant mes loisirs. »
« Attention aux fuites dans la toiture. »
« Très belle médiathèque, abonnement très peu coûteux pour les étudiants, espace de travail très agréable. Inconvénients: les horaires, surtout le lundi et le samedi après-midi! Petits inconvénients: très froid l'hiver, trop bruyant le samedi. »
« Agréable pour travailler. »
« Le retour des CD/DVD ne pourrait-il pas se faire à la bibliothèque des Couronneries? »
« Accès informatique non spontané pour une personne de 56 ans! Mais il faut vivre dans son époque. L'ambiance calme et en même temps vivante est appréciable. Merci. »
« Satisfait des prestations servies par la médiathèque. »
« Bonne organisation. Personnel agréable et la médiathèque est un bon lieu de travail. »
« C'est une chance d'avoir un endroit comme la médiathèque à Poitiers. Je suggère juste une sélection plus variée dans les styles de musiques modernes: électro, techno, dub, hip-hop, trip-hop, hard-tek, acid-jazz. »
« Sans être partisan d'un silence absolu, dernièrement j'ai pu constater que le volume des conversations ainsi que l'utilisation de téléphones portables était en pleine augmentation avec le dérangement conséquent des gens qui lisent. »
« La collection de musique n'est pas très récente. »
« Une équipe de bibliothécaires très sympathique et des locaux agréables. »
« L'architecture et l'espace de cette médiathèque est très agréable! »
« La possibilité de travailler certains jours jusqu'à 22H est une vraie bonne idée, et une vraie chance. Dommage, tout inconvénient écarté, que cela ne soit pas plus souvent, et même parfois toute la nuit! Merci à vous et bonne continuation. »
« Vive reconnaissance aux bibliothécaires. »
« Les horaires d'ouverture de la médiathèque ne me conviennent pas car l'ouverture est à 11h le matin. C'est trop tard pour moi. »
« Je suis étudiante et la médiathèque est un très bon lieu d'étude, je dirais même le seul. Malheureusement étant à la faculté des sciences, je remarque qu'il n'y a pas assez de supports scientifiques. A part cela, je suis tout à fait satisfaite. Merci. »
« Les bibliothécaires sont très accueillants, et toujours disponibles quand on a besoin de renseignements. »
« C'est un lieu agréable et beau où il est plaisant de travailler et de flâner. Toute génération s'y retrouve et c'est très plaisant. »
« A quand des DVD d'opéra? Et d'une manière générale plus de CD classiques. »

Annexe : questionnaire d'enquête

Afin d'évaluer l'adéquation de l'offre de la Médiathèque aux attentes du public, nous vous proposons de répondre à ce questionnaire. Il porte sur l'utilisation que vous faites d'une partie des services, et plus particulièrement les espaces Vidéothèque/Discothèque/Bibliothèque des Arts (niveau 1), Documentaires et Littérature (niveau 2).

1. Etes-vous inscrit(e) à la Médiathèque ?

- oui
 non

2. Vous venez plutôt à la Médiathèque pour :

- Emprunter des documents
 Travailler sur place sur vos propres documents
 Lire sur place
 Ecouter de la musique
 Visionner des vidéos
 Assister aux projections, rencontres, expositions...

3. Pour passer d'un niveau à l'autre de la Médiathèque, quelles voies de circulation empruntez-vous ?

- Ascenseurs
 Plans inclinés
 Escaliers

4. De quelle manière vous orientez-vous dans la Médiathèque ?

- Plans affichés devant les ascenseurs
 Panneaux suspendus
 Question aux bibliothécaires

Autre (précisez):

.....

**5. Trouvez-vous qu'il est simple de s'orienter dans la Médiathèque ?
 Estimez-vous que les différents espaces sont bien indiqués ?**

.....

6. Lorsque vous venez à la médiathèque, vous arrive-t-il de vous rendre dans les espaces suivants :

	A chaque fois	Souvent	De temps en temps	Jamais
Niv. 1 : Vidéothèque-Discothèque				
Niv. 1 : Bibliothèque des Arts				
Niv.1 : Salle d'actualité				
Niv.2 : Salon de Lecture				
Niv. 2 : Documentaires				
Niv. 2 : Littérature				
Niv.2 : Bandes dessinées et albums				
Niv.2 : Fanzinothèque				
Niv. 2 : Fonds Orcades				
Niv.2 : Usuels (encyclopédies, dictionnaires)				

Autres (précisez) :

.....

.....

7. Quelle(s) méthode(s) utilisez-vous pour trouver les documents qui vous intéressent ? Précisez si cette recherche s'applique à des supports en particulier ou à tous (CD, Vidéo, Livre...)

	Toujours	Souvent	De temps en temps	Jamais
Consultation du catalogue informatique				
Consultation des tables de présentation				
Questions à un(e) bibliothécaire				
Recherche directement sur les rayonnages				

Avez-vous des observations à faire sur la façon dont les documents sont classés ?

.....

.....

.....

.....

.....

8. Que consultez-vous sur place et à quelle fréquence ?

	Au moins une fois par	Au moins une fois par mois	Moins souvent	Jamais

	semaine			
CD				
DVD ou Vidéo de fiction				
DVD ou Vidéo documentaire				
Livres				
Revue, journaux				

9. **Si vous êtes inscrit(e) : qu'empruntez-vous et à quelle fréquence ?**

	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Moins souvent	Jamais
CD				
DVD ou Vidéo de fiction				
DVD ou Vidéo documentaire				
Livres				

10. **Vous arrive-t-il d'emprunter et/ou consulter sur place des DVD ou vidéos documentaires ?**

- oui
 non

Si oui, quelle formulation décrit le mieux à votre démarche :

- Je choisis plutôt ces DVD ou vidéos documentaires sur un thème
 Je choisis plutôt ces DVD ou vidéos documentaires en fonction du réalisateur
 Je cherche avant tout un DVD ou une vidéo documentaire, sans idée précise de thème ou de réalisateur

Autre (précisez) :

.....

.....

.....

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire !